



DEPARTEMENT LLCER Espagnol

LICENCE LLCER Espagnol

Année universitaire 2022.2023

Table des matières

CALENDRIER	3
ÉQUIPE ENSEIGNANTE	5
INFORMATIONS PRATIQUES	6
PLAN DE L'UFR LLSHS	6
CONSIGNES DE SECURITE	8
CONNEXION WIFI	8
SCOLARITE – INFORMATIONS PRATIQUES	9
OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	12
ORGANISATION DE LA FORMATION LLCER ESPAGNOL.....	15
UE5 : choisir son unité de spécialisation	16
SCHEMA GLOBAL FORMATION LLCER ESPAGNOL	17
LANSAD : Langues pour spécialistes d'autres disciplines.....	18
LA CERTIFICATION CLES B2 ESPAGNOL	19
PLATEFORME ORTHODIDACTE.....	20
LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES	21
LE SÉJOUR ERASMUS EN ESPAGNE	22
PRÉCISIONS : STATUT NON ASSIDU ET STATUT AJAC.....	25
LICENCE 1	30
Description des enseignements de L1 et EDT	33
LICENCE 2	41
Description des enseignements de L2 et EDT	44
LICENCE 3 (S6)	55
Description des enseignements de L3 (S5) et EDT	57
L3- semestre 5- Séjour ERASMUS obligatoire en Espagne.....	63
RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ETUDES ET EXAMENS DE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE ET MASTER	68
DOUBLE LICENCE	78
ORGANISATION DE LA DOUBLE LICENCE et EDT.....	80

CALENDRIER

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre						
1 J	2 M	3 J	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L
2 V	3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L	
3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L		
4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L			
5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L				
6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L					
7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L						
8 J	9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L							
9 V	10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L								
10 S	11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L									
11 D	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L										
12 L	13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L											
13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L												
14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L													
15 J	16 V	17 S	18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L														
16 V	17 S	18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L															
17 S	18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																
18 D	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																	
19 L	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																		
20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																			
21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																				
22 J	23 V	24 S	25 M	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																					
23 V	24 S	25 M	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																						
24 S	25 M	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																							
25 D	26 M	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																								
26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																									
27 M	28 M	29 J	30 V	31 L																										
28 M	29 J	30 V	31 L																											
29 J	30 V	31 L																												
30 V	31 L																													
31 L																														

Premier semestre :

Début des cours : le lundi 5 septembre.

Vacances de la Toussaint : du lundi 24 octobre au lundi 1er novembre.

Vacances de Noël : du lundi 19 décembre au mardi 3 janvier.

Examens du premier semestre (première session) :

Du lundi 12 décembre au vendredi 16 décembre (écrits L1 et L2) 2022 ET du mardi 3 janvier au vendredi 6 janvier 2022 (oraux L1 et L2).

Semaine intersemestre : du lundi 9 janvier au vendredi 13 janvier.

Second semestre :

Début des cours : lundi 16 janvier.

Vacances d'hiver : du lundi 20 au vendredi 24 février.

Vacances de Printemps : du lundi 17 au vendredi 28 avril.

Fin des cours : vendredi 14 avril.

Examens du second semestre :

Première session : du mardi 2 mai au vendredi 12 mai.

Seconde session :

Semestre 1 : du lundi 12 juin au vendredi 16 juin.

Semestre 2 : du lundi 19 juin au vendredi 23 juin.

Période des délibérations des jurys et de consultation des copies :

Session 1 Semestre 1 : semaines 4/5.

Session 1 Semestre 2 : semaines 22/23.

Session 2 Semestre 1 et Semestre 2 : semaines 27.

CALENDRIER LANSAD (LV2) 2022-2023 (9 semaines de cours par semestre / 2 heures par semaines)		
	S1	S2
Début des cours	Vendredi 23 septembre 2022	Vendredi 20 janvier 2022
Examen terminal	Vendredi 9 décembre 2023 (2H)	Vendredi 31 mars 2022 (2H)
Examen session 2 (rattrapage)	Vendredi 23 juin 2022 Il s'agira d'un écrit pour les étudiants de L1 et d'un oral pour les étudiants de L2 et L3.	

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez le **secrétariat pédagogique** du département : llshs.espagnol.sec@listes.univ-ubs.fr

Tél. 02 97 87 65 34

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Daniel ATTALA, Maître de conférences

daniel.attala@univ-ubs.fr / llshs.espagno11.de@listes.univ-ubs.fr

Joël DELHOM, Maître de conférences

joel.delhom@univ-ubs.fr

Immaculada FÀBREGAS, Professeur des universités

immaculada.fabregas@univ-ubs.fr / llshs.espagno12.de@listes.univ-ubs.fr

Claudia PANAMEÑO, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

claudia.panameno-maravilla@univ-ubs.fr

Violaine ROSIAU, Professeur Agrégé

violaine.rosiau@univ-ubs.fr

François-Xavier GUERRY,

francois-xavier.guerry@univ-ubs.fr, Maître de langue

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT

Direction du Département : Violaine ROSIAU

Direction d'études L1 : Violaine ROSIAU

Direction d'études L2 et L3 : Immaculada FÀBREGAS

SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE

Secrétaire : Sophie DINAM

llshs.espagno1.sec@listes.univ-ubs.fr

Tél. : 02 97 87 65 34

Adresse postale :

Secrétariat du Département d'études ibériques et ibéro-américaines

UFR de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

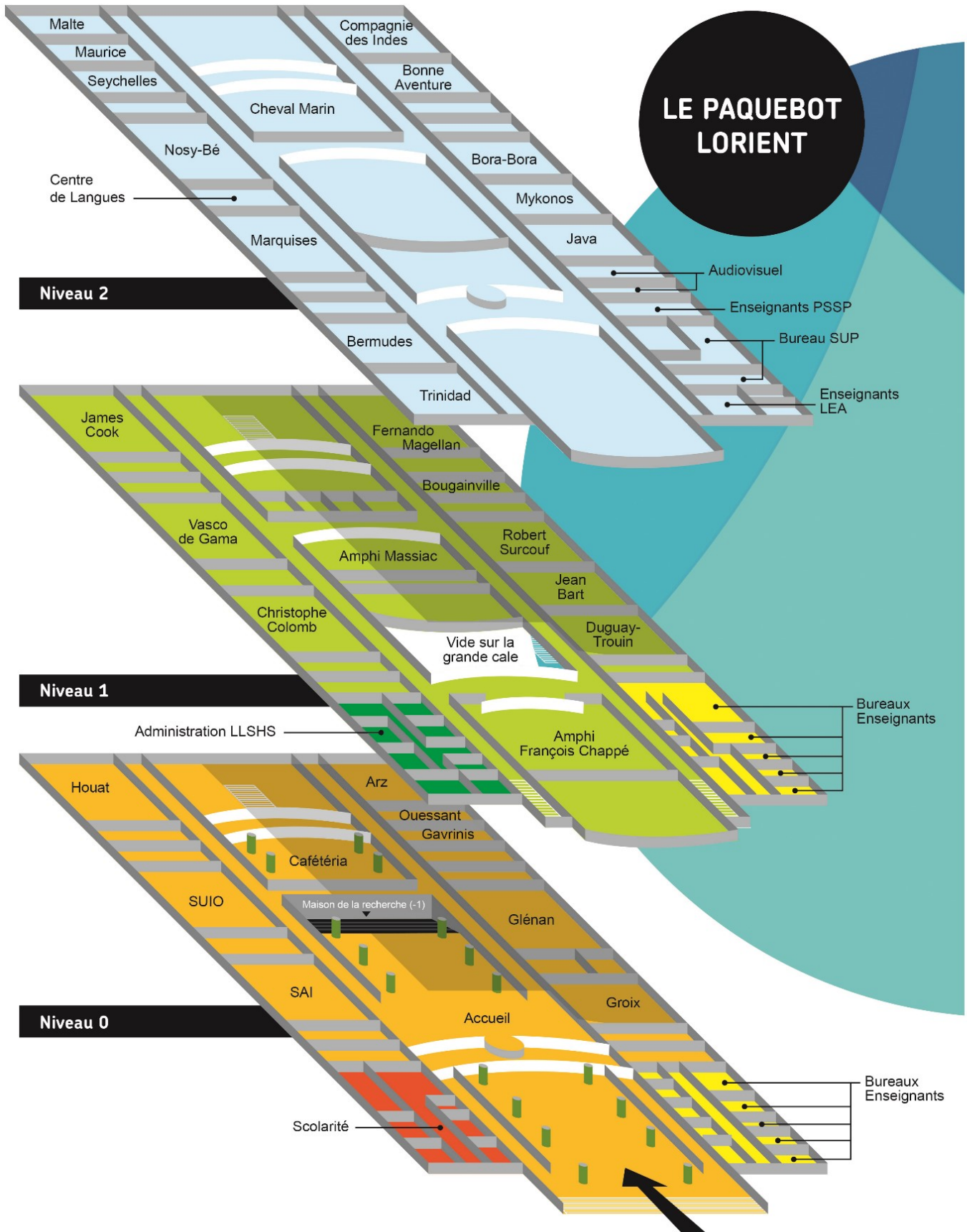
Université de Bretagne-Sud

4, rue Jean Zay - BP 92116

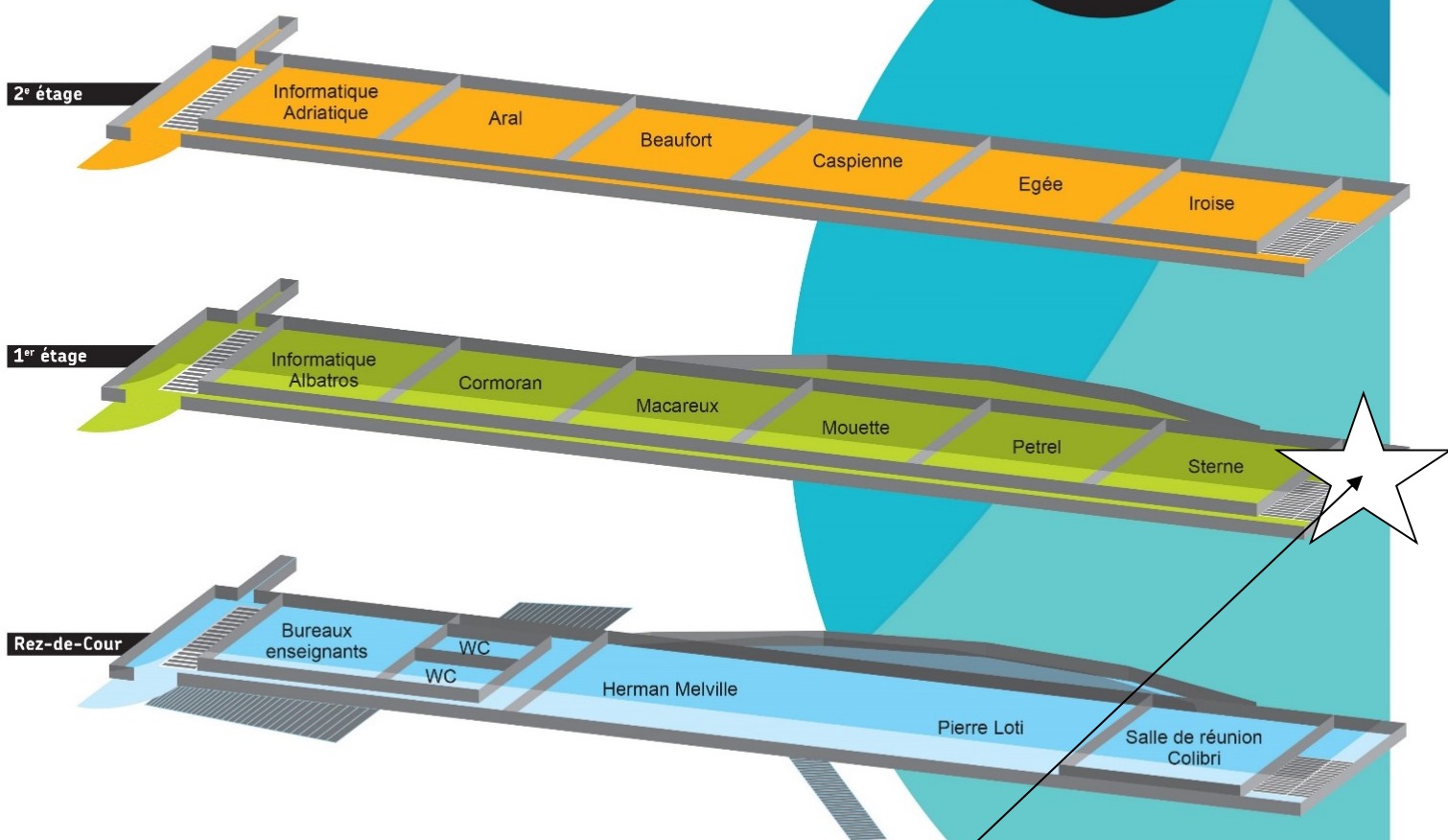
56321 LORIENT CEDEX (France)

Site :

<http://www.univ-ubs.fr/fr/formation-initiale-continue/nos-formations/formations-diplomes.html#nav>



KERJULAUDE
LORIENT



Bureaux des enseignants du
Département LLCER Espagnol.
1^{er} étage, bâtiment Kerjulaude

INFORMATIONS PRATIQUES

Mesures sanitaires – COVID 19

- Gel hydroalcoolique : les étudiant.e.s et les personnels sont invités à utiliser les bornes de gel hydroalcoolique installées aux entrées des bâtiments.
- Plan de circulation : les étudiant.e.s et les personnels sont tenus de respecter le plan de circulation mis en place. Le port du masque est obligatoire pour les déplacements dans les couloirs.
- Capacité des salles : les étudiant.e.s et les personnels sont tenus de respecter strictement les capacités des salles affichées.



Toute personne ne respectant pas ces consignes, ne sera pas autorisée à rester à l'intérieur des bâtiments de la Faculté.

CONSIGNES DE SECURITE



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine. L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

de l'unité de travail : **Alexandre HENOFF** - Appareteur de la Faculté.

CONNEXION WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...)

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pagelid=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification.

Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.

SCOLARITE – INFORMATIONS PRATIQUES

1. Contrat pédagogique

Tout·e·s les étudiant·e·s doivent s'inscrire « pédagogiquement », c'est-à-dire remplir le « contrat pédagogique » remis lors de la réunion de rentrée. Ce document est indispensable à l'administration pour connaître votre choix d'option en langue vivante (LANSAD) et en activité d'ouverture (AO) puis vous affecter un groupe. Si vous n'avez pas pu assister à la rentrée ou y rendre votre contrat, il est impératif de se rapprocher au plus tôt de votre directrice ou directeur d'études ou bien de votre secrétariat pédagogique.

En parallèle, chaque étudiant·e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu·e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. La carte d'étudiant

La carte d'étudiant est une carte monétique qui permet :

- de régler les repas dans tous les RU et cafétérias du CROUS ;
- d'accéder à la BU et d'emprunter les livres, DVD, revues... ;
- de justifier du statut d'étudiant pour s'inscrire aux activités sportives ;
- de bénéficier du tarif étudiant pour la culture (cinéma, spectacles, concerts, musées...), de bénéficier de réductions chez certains commerçants...

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : <https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475>

Reportez-y vous pour accéder au règlement des examens, au règlement de la licence, à la composition des jurys, au certificat de scolarité...

3. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout·e étudiant·e est soumis·e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens.

Si vous êtes **boursière.sier**, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

4. Statut d'étudiant·e non-assidu·e

Les étudiant·e·s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant·e non-assidu·e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé·e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiant·e·s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

5. Evaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du

second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout·e étudiant·e est réputé·e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

6. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE.

Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

7. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

IL ou elle ne repasse alors **que** les épreuves auxquelles il.elle **n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises.**

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un·e étudiant·e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

8. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant·e·s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant·e·s concerné·e·s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

9. Ajourné·e Autorisé·e à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant·e·s ajourné·e·s ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé·e·s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné·e Autorisé·e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

10. Communication

ATTENTION :

Le personnel enseignant et administratif de l'Université communique avec l'étudiant exclusivement sur sa messagerie universitaire. L'étudiant ne recevra en aucun cas des informations concernant sa scolarité sur sa messagerie personnelle.

Par ailleurs, il est impératif d'utiliser les formules de politesse requises dans chacun des courriers adressés à la communauté universitaire.

Quelques conseils :

- Objet du courriel : indiquez un **objet clair** ("demande de rendez-vous", "cours de grammaire S1")
- Adresse à la personne : plusieurs possibilités : ("Madame" / "Monsieur"/ "Chère Madame" / "Cher Monsieur" / " Monsieur le directeur").
- Pièce jointe : si vous joignez un fichier : ne l'oubliez pas et donnez-lui un **titre clair**. Indiquez dans votre mail « veuillez trouver ci-joint / en pièce jointe... Vous en souhaitant bonne réception »
- Formule de politesse finale : "Respectueusement/ Cordialement", « "Bien respectueusement / Bien cordialement " .
- Signature : on utilise le prénom suivi du nom.
- Réponse : Ne vous impatientez pas si la réponse ne vient pas dans la journée ; ne relancez l'enseignant qu'après une semaine. N'oubliez pas de **remercier**.
- N'oubliez pas de vous relire avant d'envoyer le courriel. Vérifiez la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, etc.
- Si votre courriel n'a aucun caractère d'urgence, veillez à l'envoyer à des heures raisonnables et durant les jours ouvrés.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES PAR LA FORMATION LLCER ESPAGNOL

La formation a pour objectif l'acquisition des compétences et connaissances :

- linguistiques nécessaires à la maîtrise de la langue espagnole écrite et orale ;
- culturelles (historiques, littéraires, sociales, artistiques) fondamentales relatives aux sociétés hispanophones ;
- intellectuelles pour pouvoir mener des réflexions critiques sur les objets d'étude.

DOMAINES DE CONNAISSANCES	CAPACITES OU SAVOIR FAIRE ASSOCIES
<p>Langue espagnole</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traduction (thème et version littéraire et des médias, L1, L2, L3) ▪ Expression/compréhension orale et écrite, phonétique (L1, L2) ▪ Grammaire et linguistique (L1, L2, L3) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traduire de manière rigoureuse un texte en respectant le niveau de langue et en prenant en compte les spécificités culturelles. ▪ S'exprimer en espagnol oralement et par écrit, en maîtrisant le vocabulaire et les tournures idiomatiques, dans une bonne syntaxe et de façon nuancée. Prendre la parole en public pour réaliser un exposé. Comprendre des locuteurs natifs. ▪ Analyser et expliquer le fonctionnement de la langue. En comprendre les évolutions historiques.
<p>Littératures hispaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Littérature de l'Espagne (L1, L2, L3) ▪ Littérature de l'Amérique latine (L1, L2, L3) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situer et commenter de façon critique des textes littéraires produits en espagnol du moyen-âge à l'époque contemporaine. ▪ S'appuyer sur les théories générales des études littéraires. ▪ Faire un compte rendu de lecture. ▪ Réaliser des recherches bibliographiques.
<p>Civilisations hispaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire, géographie et cultures de l'Espagne (L1, L2, L3) ▪ Histoire, géographie et cultures de l'Amérique latine (L1, L2, L3) ▪ Histoire de l'art et analyse de l'image (L2, L3) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre l'histoire, la géographie et les cultures du monde hispanophone dans leurs dimensions politiques, économiques et sociales. ▪ Situer et commenter de façon critique des documents divers. ▪ Utiliser et confronter diverses sources documentaires. ▪ Réaliser des recherches biographiques et bibliographiques. ▪ Analyser des œuvres d'art et des œuvres cinématographiques du monde hispanophone.
<p>Méthodes, outils et culture générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureautique (L2) ▪ Méthodologie du travail universitaire (L1) ▪ Histoire (L1) ▪ Langues vivantes supplémentaires (L1, L2, L3) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation et passage du Certificat informatique et Internet (C2i) niveau 1. ▪ Travailler en autonomie, prendre des notes, rédiger un discours argumenté. ▪ Comprendre l'histoire politique et sociale de la France. ▪ Approfondir et/ou débiter une langue étrangère.

Compétences transversales

Traitement de l'information

- Rechercher de l'information en bibliothèque et sur Internet
- Se tenir informer de l'actualité internationale
- Trier, synthétiser et hiérarchiser l'information
- Contextualiser l'information et la mettre en perspective
- Identifier des sources, les respecter et les présenter selon les normes en vigueur
- Mémoriser l'information et la restituer
- Utiliser les outils de la bureautique

Résolution de problèmes

- Capacité à l'abstraction, à la conceptualisation et à la rigueur intellectuelle
- Évaluer la pertinence d'une information
- Adopter une approche interdisciplinaire

Expression orale

- Exposer, prendre la parole en public
- Argumenter, défendre un point de vue

Expression écrite

- Maîtriser les règles de l'expression (syntaxe, orthographe, ponctuation, organisation du discours)
- Sélectionner et organiser des idées sur une base argumentative
- Soigner le style et l'écriture

Communiquer et rédiger en langues étrangères

- Maîtriser l'expression orale et écrite dans deux langues étrangères, dont l'espagnol

Conduite de projet

- Concevoir et planifier son travail

Méthodologie de recherche

- S'appuyer sur des textes de référence pour analyser
- Adopter une posture critique
- Développer la curiosité intellectuelle et la capacité de comparaison

Poursuite d'études

Poursuite d'études en Master à l'UBS

Dans un **Master Recherche** :

- « Études ibériques et ibéro-américaines », pour aboutir ensuite à la préparation d'une thèse de doctorat.

Dans un **Master Professionnalisant** :

- Métiers de l'Éducation et de la Formation, parcours Professorat des Ecoles et Professorat des Lycées et Collèges (sous réserve d'ouverture du master PLC Espagnol)

- Métiers du livre et Humanité Numérique
- Ingénierie de projets intra- et extra-européens
- Responsable du Développement International

Les étudiants titulaires d'une licence LLCER ont, bien sûr, la possibilité de poursuivre leurs études dans des Masters offerts par d'autres universités françaises ou étrangères.

Débouchés

L'**espagnol** est, après le chinois (mandarin), la **seconde langue maternelle la plus parlée dans le monde**. A l'heure où la mondialisation est loin d'avoir fait tomber les barrières linguistiques, **l'étude de l'espagnol** permet de par son exigence et son exhaustivité d'apporter à nos étudiants une expertise qui en fait des spécialistes incontournables dans de nombreux domaines professionnels.

Plusieurs champs de métiers sont possibles, selon les parcours suivis par les étudiants : métiers de l'enseignement (primaire et secondaire et formation continue) et autres métiers de la fonction publique, métiers de l'information, métiers de la traduction et de la communication, métiers du tourisme...

- **Professeur des écoles ou professeur du second degré** après obtention du master et des concours correspondants
- **Traducteur et traducteur-interprète.**
- **Guide-interprète.**
- Cette formation peut conduire à des **métiers divers** (carrières de l'administration, de la formation pour adultes, du commerce international, du tourisme, des relations publiques, de la communication, du journalisme, de la traduction, de la documentation, de l'édition, etc.) à condition de compléter les compétences acquises par une autre formation spécifique.
- **Journalisme et information média.**
- **Gestion de l'information et de la documentation.**
- **Conseiller d'éducation** après obtention du concours correspondant

ORGANISATION DE LA FORMATION LLCER ESPAGNOL

La formation de licence comprend **3 années (L1, L2 et L3), et chaque année se compose de deux semestres qui comportent 12 semaines de cours**. Les enseignements sont organisés sous forme d'unités individuellement capitalisables (UE), affectées d'un coefficient et d'un nombre de crédits ECTS (« crédits européens de transfert »). **Chaque semestre se compose de 6 unités (UE) et chaque unité contient 5 ECTS**. La licence comporte donc **un total de 180 ECTS, à savoir 30 crédits par semestre, et 60 par année**. Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Certains cours sont dispensés sous forme de **cours magistraux** (CM), destinés à l'ensemble des étudiants, et d'autres sous forme de **travaux dirigés** (TD), pour des groupes réduits. Ces derniers ont pour but de favoriser la participation des étudiants, indispensable en langue. La répartition des étudiants dans les différents groupes de TD a lieu au mois de septembre. Il est à noter que les effectifs, peu importants, du Département d'études ibériques et ibéro-américaines permettent un suivi personnalisé des étudiants.

Les **emplois du temps** (EDT) sont disponibles après la réunion de prérentrée sur le tableau d'affichage du paquebot, et sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de chaque étudiant. Dans la mesure du possible, les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur le tableau d'affichage du Département. **Il est indispensable pour les étudiants de consulter le plus souvent possible ces tableaux ainsi que leur Environnement Numérique de Travail (messagerie)**.

En L1, quatre unités sont disciplinaires (UE1 : Pratique de la langue, UE2 : Connaissance de la langue, UE 3 : Civilisation et littérature Hispaniques, et UE4 : Actualités hispaniques). Les matières de l'UE 5 (Méthodes et Savoir des Sciences Humaines) et l'UE6 (Culture Générale) apportent des connaissances plus générales si bien qu'elles sont transversales au niveau de l'UFR Langues, Lettres, Sciences Humaines et Sociales. L'UE 5, au semestre 2, fait l'objet d'un choix entre 6 propositions (**Professorat des Collèges et Lycées/Professorat des écoles + option Français Langue Étrangère, Métiers du livre, Découverte des Sciences Humaines et Sociales, Commerce international, Gestion de projets européens et Approches professionnelles des secteurs de la santé et du social**). Le choix est indiqué sur le contrat pédagogique signé par chaque étudiant. Tout changement de choix doit être validé par le directeur des études et transmis au secrétariat pédagogique. Au cas contraire, il ne sera pas pris en compte lors de la saisie des notes au moment des examens. (Cf. p.16)

En L2 et en L3, les quatre premières unités sont disciplinaires (Pratique de la langue, Connaissance de la langue, Littéraire hispanique et Civilisation espagnole). L'**UE5** propose six enseignements au choix (**Professorat des Collèges et Lycées/Professorat des écoles + option Français Langue Étrangère, Métiers du livre, Découverte des Sciences Humaines et Sociales, Commerce international, Gestion de projets européens et Approches professionnelles des secteurs de la santé et du social**). Cette cinquième unité permet aux étudiants de développer leurs compétences et de compléter leurs connaissances avec un parcours de spécialisation qui leur ouvre la voie à une orientation plus précise à l'issue de l'année de L3. De même qu'en L1, L'UE6 est une unité de Culture Générale.

L'UE6 de Culture Générale (L1, L2 et L3) se décompose en deux matières :

- **Une Langue Vivante (LV2) au choix** : les étudiants de LLCER Espagnol doivent choisir une langue autre que l'espagnol. **Les étudiants hispanistes sont invités à suivre des enseignements de catalan et/ou de portugais de préférence, mais ils ont également d'autres langues au choix (voir LANSAD, page 17)**.

La langue vivante qui est choisie en L1 doit être suivie pendant la L2 et la L3.

- Une Activité d'Ouverture (ou Unité d'Enseignement Complémentaire).

Pour le choix de l'Activité d'Ouverture (ou UEC), voir la liste sur le lien suivant : <http://www.univ-ubs.fr/fr/formation-initiale-continue/nos-formations/unite-d-enseignement-complementaire.html>

Pour les modalités des connaissances de la formation LLCER Espagnol, voir dans les pages qui suivent les tableaux concernant la L1, la L2 et la L3.

UE5 : CHOISIR SON UNITÉ DE SPÉCIALISATION

LICENCES Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

Enseignements de spécialisation

ANGLAIS (Lettres, Langues, Civilisations Etrangères et Régionales)
 ESPAGNOL (Lettres, Langues, Civilisations Etrangères et Régionales)
 LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (Anglais-Espagnol & Anglais-Allemand)
 LETTRES MODERNES
 ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
 HISTOIRE
 HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (ouverture à la rentrée 2022)

Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales
ubs:
 Université Bretagne Sud

30 crédits européens (5/semestre)	UE6	Activités d'ouverture					
	UE5	Langue vivante (hors langues de spécialité)					
	UE4	UE TRANSVERSALE					
	UE3						
	UE2						
	UE1						
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	
	1ère année (L1)		2ème année (L2)		3ème année (L3)		

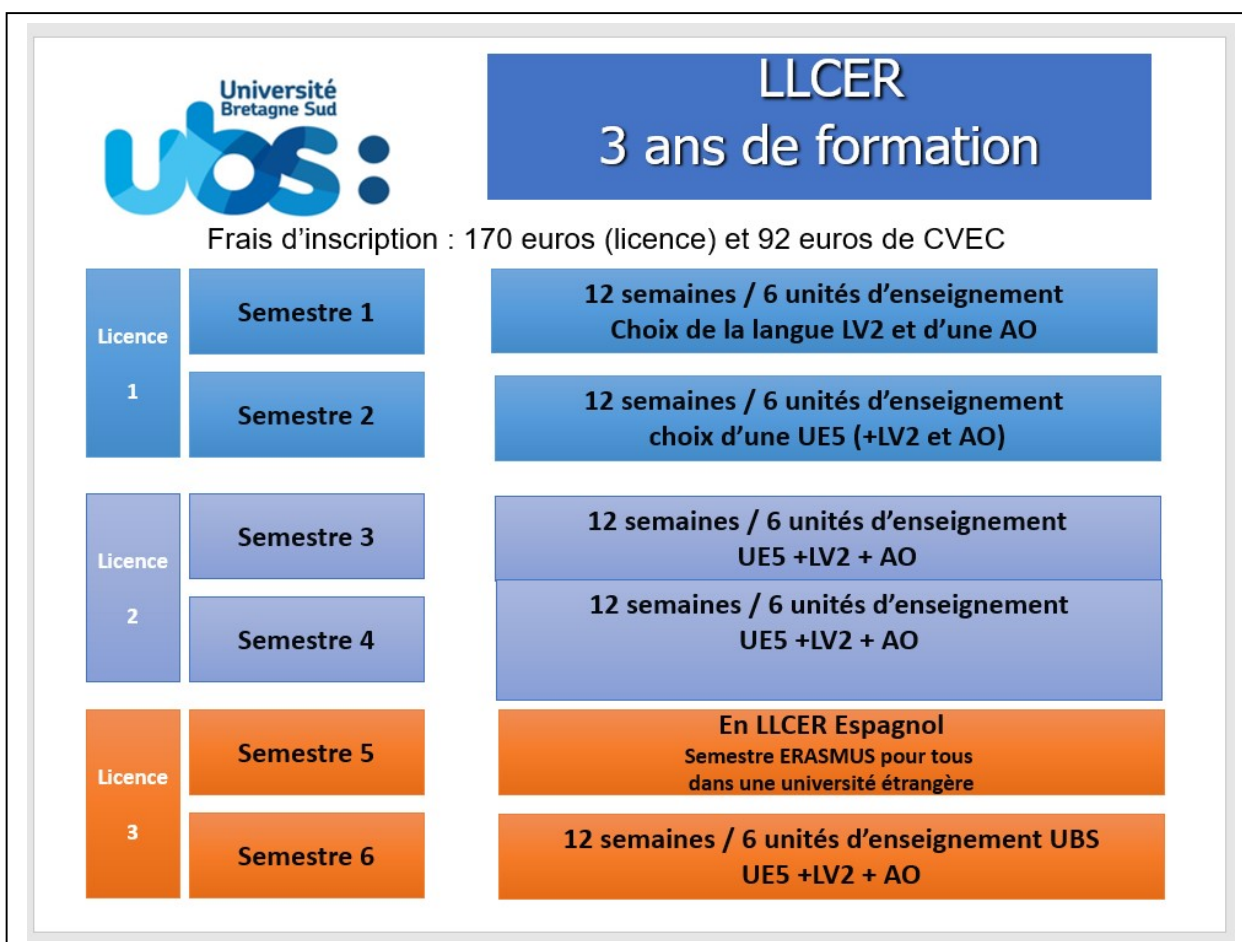
Numérique
 Deuxième Langue vivante (hors langues de spécialité)
 Insertion professionnelle (communication, entrepreneuriat...)
 Activité physiques et sportives (sports individuels & collectifs)
 Engagement (accompagnement scolaire, engagement associatif / citoyen...)
 Activités culturelles (théâtre, photo, arts plastiques, histoire de l'art...)

Anglais (confirmés)
 Chinois (débutants et confirmés)
 Allemand (débutants et confirmés)
 Espagnol (débutants et confirmés)
 Italien (débutants et confirmés)
 Catalan (débutants)
 Russe (débutants)
 Breton (débutants et confirmés)

Professorat des écoles (parcours Français langue étrangère en option)
 Professorat des lycées-collèges (parcours Français langue étrangère en option)
 Découverte des Humanités (parcours Patrimoine en option)
 Approches professionnelles des secteurs de la santé et du social
 Gestion de projets européens
 Métiers du livre
 Commerce international

La licence s'étale sur trois années ou six semestres. Chaque semestre comprend six Unités d'Enseignement (UE), composées de plusieurs matières. Les UE5 et UE6 permettent d'individualiser son parcours en fonction de ses objectifs. Juin 2022

SCHEMA GLOBAL FORMATION LLCER ESPAGNOL



Dès le semestre 2 de la L1: 7 nouvelles spécialisations UE5 (2 à 3H par semaine):

- Préprofessionnalisation (**Professorats lycée-collège / des écoles**)+option Français langue étrangère
- Découverte des Humanités** + option **Patrimoine**
- Métiers de l'écrit**: édition, documentation et numérique
- Commerce international** (proposé par LEA)
- Gestion de projets européens** (proposé par LEA)
- Approches professionnelles des secteurs de la santé et du social** (proposé par ASS)

LANSAD : LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES

Le LANSAD au sein de l'UFR LLSHS

Cycle Licence

Année universitaire 2022-2023

Tous les étudiants inscrits en licence à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines doivent choisir une langue vivante dans le cadre de l'UEC Unité d'Enseignements Complémentaires.

Quelles langues peut-on choisir ?

Deux parcours :

- **parcours 0/ débutant** (si vous n'avez **jamais** étudié cette langue)
- **parcours 1/ confirmé** (langue déjà étudiée).

Selon votre goût, votre projet, votre année d'étude, votre filière, vous pourrez choisir entre les langues proposées dans le tableau ci-dessous.

Parcours 0/ débutant	Parcours 1/ confirmé
Allemand	Allemand
	Anglais
Breton	Breton
Catalan	
Chinois	Chinois
Espagnol	Espagnol
Italien	Italien
Russe	

N.B : il faut un minimum de 10 étudiants pour ouvrir un groupe de langue.

Les inscriptions pédagogiques s'effectuent début septembre via l'ENT (ipweb).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre.

Pour les étudiants de L2, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **02** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **12** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Pour les étudiants de L3, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **03** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **13** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Vous avez la possibilité de choisir une 2^e langue vivante dans le cadre des activités d'ouverture.

Pour les L2 et L3, ce choix n'est possible que si vous avez déjà étudié la langue en L1/L2.

Organisation de l'enseignement

Les cours se déroulent :

- **le vendredi matin** de 10h à 12h et/ou **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 et/ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L1.**
- **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 et/ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L2 et L3.**

Le **planning des cours** est disponible dans l'Espace Numérique de Travail (<https://ent.univ-ubs.fr/>), sous la rubrique organisation >planning étudiants > LLSHS > Lansad (langues)

Semestre 1 :

9 TD de 2h

Les cours commencent le vendredi 23 septembre 2022.

Examen Terminal : vendredi 9 décembre 2022.

Semestre 2 :

9TD de 2h

Les cours commencent le vendredi 20 janvier 2023.

Examen Terminal : vendredi 31 mars 2023.

Session 2 (rattrapage) : Vendredi 23 juin 2023.

Il s'agira d'un écrit pour les étudiants de L1 et d'un oral pour les étudiants de L2 et L3.

Modalités de contrôle

Les étudiants **assidus** sont soumis à la règle du **contrôle continu et du contrôle terminal**. La note finale du semestre est composée de deux contrôles continus (compréhension et expression orale) et d'un examen terminal (compréhension et expression écrite).

La présence aux épreuves du contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants **non assidus** sont soumis au seul contrôle terminal.

Dans le cadre des activités d'ouverture, les langues sont évaluées uniquement au contrôle continu.

Contacts

Secrétariat LANSAD : Karen LE DESSERT (karen.le-dessert@univ-ubs.fr)

Directeur du LANSAD : Benoit COINTO (benoit.cointo@univ-ubs.fr)

Certifications de langues étrangères.

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS

(<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>).

Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

LA CERTIFICATION CLES B2 ESPAGNOL

L'étudiant de 2^{ème} année de LLCER Espagnol sera fortement convié à se présenter au **CLES B2 Espagnol** en vue d'obtenir une certification de niveau B2 souvent demandée par les Universités d'accueil dans le cadre de leur mobilité Erasmus. Cette certification sera préparée en amont dans le cours de Compréhension et expression orales de L1 (semestre 2) et éventuellement de L2 (semestre 3 et 4)

Le CLES 2 Espagnol aura lieu au semestre 2 sur le site de Lorient. Les inscriptions se feront via le site internet de l'UBS. La Faculté LLSHS a fait le choix de financer la certification CLES B2 (Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur) Les étudiant-e-s qui ne valideraient pas le CLES B2 peuvent le représenter l'année suivante mais devront alors s'acquitter des frais d'inscription (55 euros).

PLATEFORME ORTHODIDACTE

L'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales propose à ses étudiants un outil de remédiation en langue française, la plateforme Orthodidacte, qui leur permet de travailler à leur rythme l'orthographe et la syntaxe.

En complément de certaines de leurs UE consacrées au développement de leurs compétences d'écriture et visant à l'acquisition de méthodes pour l'écrit et l'oral, cette plateforme cible la correction orthographique, indispensable pour un cursus réussi et pour une bonne insertion professionnelle.

Au programme : exercices à trous, écoute audio et retranscription, QCM sur un ensemble de problèmes orthographiques. De certains accents spécifiques en français en passant par la concordance des temps jusqu'aux anglicismes et leurs équivalents français, les exercices regroupent des notions essentielles.

Après un test de positionnement évaluant les compétences initiales en orthographe, lexicale et syntaxe des étudiants, un parcours et un programme d'apprentissage adaptés au niveau de chacun seront proposés. Les étudiants peuvent alors se former à leur rythme, à l'université ou chez eux et dans les domaines de l'écrit qui correspondent à leurs besoins tout au long de l'année universitaire.

Les étudiants peuvent s'y connecter quand ils le souhaitent. Une utilisation régulière, entre 30 mn et 1 heure par semaine, est recommandée. Quatre niveaux sont proposés : du niveau 1 débutant au niveau 4, le plus élevé. La progression est prise en compte dans le cadre du cursus de l'étudiant même s'il part d'un niveau moyen.

Renseignements et inscriptions : florence.lhote@univ-ubs.fr

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES IBÉRIQUES ET IBÉRO-AMÉRICAINES

Le Département d'études ibériques et ibéro-américaines propose aux étudiants d'assister une fois par semaine à un **cycle cinématographique en espagnol** suivi d'un débat. Ce type d'activité permet de développer la compréhension et l'expression orales, ainsi que de découvrir le cinéma hispanique et de compléter le contenu des cours de civilisation.

Le Département propose également la possibilité d'intégrer une **troupe de théâtre** appelée « Los Bufones » qui est reconnue en tant qu'association étudiante. La finalité de cette activité est d'utiliser la langue espagnole comme moyen d'expression dramatique. Cette pratique contribue à développer l'autonomie des étudiants, à apprendre à s'exprimer publiquement en espagnol et à améliorer la prononciation et l'intonation. Tous les ans, cette troupe prépare une représentation d'une ou de plusieurs pièces en espagnol dans le cadre du cycle de théâtre organisé par l'UBS. Il peut y avoir une représentation également dans un lycée du bassin lorientais. De plus, elle invite également d'autres troupes universitaires à venir s'exprimer à l'UBS.

Le cycle cinématographique et l'activité théâtrale sont encadrés par un ou des enseignants du Département.

La Licence LLCER Espagnol offre l'opportunité à ses étudiants ainsi qu'à tous ceux qui voudraient y participer un « **atelier d'écriture créative** » (**atelier mis en place selon la demande**) Guidé par un professeur du Département d'études ibériques et ibéro-américaines, le groupe se réunit une fois par semaine pour partager le plaisir et l'expérience des mots, sous toutes ses formes. Chaque année, les étudiants publient un recueil de textes et présentent leurs différentes productions sur des supports variés. Ainsi, outre la publication des recueils, l'atelier a déjà monté trois courts métrages en relation avec les sorties culturelles également organisées par le Département.

Les **sorties culturelles** que nous organisons visent à créer du lien et du sens avec les enseignements de la filière. Elles sont l'occasion d'un travail de recherche en amont et en aval de la sortie. Nous pouvons citer parmi celles déjà réalisées, la visite de l'exposition temporaire sur « Francisco de Goya » à la Pinacothèque de Paris, la visite de l'exposition « Velázquez » au Grand Palais de Paris ainsi que celle du peintre « El Greco » en février 2020, « Dalí et Gaudí » à L'Atelier des Lumières de Paris en 2021. Ces visites donnent lieu dans l'année à une transposition graphique de ces souvenirs picturaux. La réinterprétation sous diverses formes créatives (spectacle vivant + exposition au Paquebot).

LE SÉJOUR ERASMUS EN ESPAGNE

Dans le cadre de la formation LLCER Espagnol assurée par le Département d'études ibériques et ibéro-américaines de l'Université Bretagne Sud, **tous les étudiants inscrits en L3 doivent réaliser le premier semestre de L3 dans une université espagnole.** Dans le cadre de la mobilité européenne et grâce aux accords Erasmus+, les étudiants sont accueillis dans une université partenaire et leur séjour est validé par l'UBS après avoir passé les examens dans l'université étrangère d'accueil.

Les universités partenaires sont les suivantes : Universidad de Cádiz, Universidad de Jaén, Universidade de Vigo, Universidad de Oviedo, Universidad de Santander, Universitat de Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, Universitat Pompeu Fabra (Barcelone), Universitat de València, Universitat de les Illes Balears, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Universidad Rey Juan Carlos (Madrid). L'attribution d'une université d'accueil aux étudiants se réalise en fonction de leur dossier et de leurs motivations.

Chaque étudiant est accompagné dans la préparation et le déroulement de son séjour par deux coordinateurs, l'un du Département d'études ibériques et ibéro-américaines de l'UBS, et l'autre de l'université d'accueil. **Une note de cadrage (p. 68) le guidera dans ses démarches et ses obligations avant, pendant et après la mobilité Erasmus.**

L'étudiant est inscrit à l'UBS et ne paye pas de frais de scolarité en Espagne. Il bénéficie d'une bourse cumulable avec celle délivrée sur des critères sociaux.

Des réunions d'information sur les aspects pédagogiques et administratifs sont proposées aux étudiants au cours de l'année qui précède leur mobilité. Pour plus d'information, voir le site du programme Erasmus de l'UBS :

<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/mobilite-etudiante/etudier-a-l-etranger/erasmus.html>



Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

1. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Vous souhaitez vous réorienter ? Vous avez déjà des pistes ? Le SUIOP Entrepreneuriat peut dès septembre vous renseigner sur les formations qui peuvent vous accueillir sur le territoire. Vous souhaitez retravailler votre projet ? Prenez rendez-vous avec une conseillère pour vous accompagner votre démarche !

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

✓ Participez aux midi-stands, temps d'échanges ouverts à tous !

Venez nous rencontrer au SUIOP, sans rendez-vous, à Lorient et à Vannes le mardi de 12h30 à 13h30.

✓ Des conseils en 5' pour votre CV

Les conseillères d'orientation vous donnent rendez-vous en distanciel **le mercredi de 12h30 à 13h30** et apporteront tous les conseils nécessaires pour améliorer vos supports. Rendez-vous sur notre page pour prendre connaissance du calendrier **Une photo professionnelle ?**

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle



✓ **Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros**

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner, à la Maison des Étudiants du campus de Vannes et au SUIOIP à Lorient.

✓ **Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !**

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

2. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

Info'avenir est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiiop.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage »**

Le livret est disponible au SUIOIP pour tous les étudiants afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation



PRÉCISIONS : STATUT NON ASSIDU ET STATUT AJAC

LE STATUT D'ÉTUDIANT NON ASSIDU (MODALITES DE CONTRÔLE) :

UE	Matières	Modalité de contrôle des connaissances
SEMESTRE 1		
1- Pratique de la langue	- Expression et compréhension écrites - Compréhension et expression orales	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input checked="" type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre
2- Connaissance de la langue	- Grammaire - Traduction - Phonétique	<input checked="" type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input checked="" type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
3- Littérature et Civilisations hispaniques	- Littérature de l'Espagne - Civilisation de l'Espagne - Analyse de textes	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
4- Actualités hispaniques	- Lecture de la presse - Lecture de l'image - Cultures populaires	(Pour les 3) <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
5- Méthodes et savoirs des sciences humaines	- Français - Informatique	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
6-Culture générale	- LV2 - Activité d'Ouverture	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>
SEMESTRE 2		
1- Pratique de la langue	- Expression et compréhension écrites - Compréhension et expression orales	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> écrit <input checked="" type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
2- Connaissance de la langue	- Grammaire - Traduction - Phonétique	<input checked="" type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> écrit <input checked="" type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre
3- Littérature et Civilisations hispaniques	- Littérature de l'Espagne - Civilisation de l'Espagne - Analyse de textes	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
4- Actualités hispaniques	- Lecture de la presse - Lecture de l'image - Cultures populaires	(Pour les 3) <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
5- UE5	transversal	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>
6-Culture générale	- LV2 - Activité d'Ouverture	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>

SEMESTRE 3		
1 Pratique de la langue	- Compréhension écrite - Thème littéraire - Version littéraire	<input checked="" type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
2 Connaissance de la langue	- Traduction des médias - Linguistique	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre : <input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
3 Littérature	- Littérature Amérique Latine	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :

hispanique	- Analyse littéraire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
4 Civilisation hispanique	- Civilisation de l'Espagne	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Histoire de l'Art transversal	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
5 Parcours au choix		<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>
6 Culture générale	- LV2 - Activités d'ouverture	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>
SEMESTRE 4		
1 Pratique de la langue	- Compréhension orale	<input type="checkbox"/> écrit <input checked="" type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Thème littéraire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Version littéraire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Patrimoine littéraire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
2 Connaissance de la langue	- Traduction des médias	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Grammaire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
3 Littérature hispanique	- Littérature Amérique latine	<input type="checkbox"/> écrit <input checked="" type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Analyse littéraire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
4- Civilisation hispanique	- Civilisation de l'Espagne	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Histoire de l'Art transversal	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
5 Parcours au choix		<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>
6 Culture générale	- LV2 - Activités d'ouverture	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>

SEMESTRE 6		
1 Pratique de la langue	- Thème écrit	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Version classique	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
2 Connaissance de la langue	- Grammaire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Linguistique	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
3 Littérature hispanique	- Littérature hispanique	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
	- Patrimoine littéraire	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
4 Civilisation hispanique	- Civilisation Espagne	<input type="checkbox"/> écrit <input type="checkbox"/> oral <input checked="" type="checkbox"/> dossier <input type="checkbox"/> autre :
5 Culture générale	- transversal	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>
6 Culture générale	- LV2 - Activités d'ouverture	<i>Se renseigner auprès des professeurs concernés</i>

LE STATUT D'ÉTUDIANT AJAC (AJOURNÉ AUTORISÉ À COMPOSER) :

À l'issue des examens, les étudiants de L1 ayant acquis seulement le semestre 1 ou le semestre 2 peuvent être autorisés par le jury d'année à s'inscrire en L2 (de la même mention de licence) s'ils ont validé un nombre d'UE correspondant au moins à 15 ECTS sur l'autre semestre de l'année pédagogique sur laquelle ils ont été ajournés. Dans ce cas, ils devront suivre en L1 les cours du semestre non acquis et passer en priorité les examens du semestre non acquis. A l'issue des examens, les étudiants de L2 ayant acquis seulement le semestre 3 ou le semestre 4 peuvent être autorisés par le jury d'année à s'inscrire en L3 (de la même mention de licence) s'ils ont validé un nombre d'UE correspondant au moins à 15 ECTS sur l'autre semestre de l'année pédagogique sur laquelle ils ont été ajournés. Ils devront suivre en L2 les cours du semestre non acquis et passer en priorité les examens du semestre non acquis. Les étudiants « à cheval » sur deux années ont le statut d'AJAC et ils doivent obligatoirement :

- participer aux deux prérentrées, en particulier à la réunion réservée aux AJAC où leur sera remise une fiche rappelant les UE ou semestres qu'ils doivent repasser, en session 1 puis en session 2
- passer au secrétariat en début d'année universitaire pour leurs inscriptions pédagogiques sur les deux niveaux
- remplir et contresigner la fiche AJAC leur indiquant les UE ou Semestre qu'ils doivent passer obligatoirement en Session 1.

Voici le tableau qui récapitule les modalités de validation appliquées en cas d'AJAC :

**Etudiant AJAC (AJourné Autorisé à Continuer) L1/L2 année universitaire
Chronologie des examens**

L'étudiant AJAC ayant validé le semestre 1 (année n-1) doit
en SESSION 1
se présenter chronologiquement
aux examens de :

- 1) semestre 3 (L2)
- 2) semestre 2 (L1).

Les examens qu'il devra passer
en SESSION 2
dépendront de ses résultats en session 1.

Résultats de session 1		Examens à passer en SESSION 2
Semestre 3 (L2)	Semestre 2 (L1)	
ADM	ADM	S4
AJ	ADM	S3 + S4
ADM	AJ	S2*
AJ	AJ	S2 + S3*

* Les examens de S4 ne peuvent être passés sur l'année en cours.

L'étudiant AJAC ayant validé le semestre 2 (année n-1) doit
en SESSION 1
se présenter aux examens de semestre 1 (L1).

Si le semestre 1 n'est pas validé en session 1 :
*il lui est impossible de se présenter aux examens des
autres semestres en SESSION 1.*

Si le semestre 1 est validé en session 1 :
*il peut se présenter aux examens
du semestre 4 en SESSION 1.*

Les examens qu'il devra passer
en SESSION 2
dépendront de ses résultats en session 1.

Résultats de session 1		Examens à passer en SESSION 2
Semestre 1 (L1)	Semestre 4 (L2)	
AJ		S1
ADM	ADM	S3
ADM	AJ	S3 + S4

Etudiant AJAC (AJourné Autorisé à Continuer) L2/L3 année universitaire
Chronologie des examens

L'étudiant AJAC ayant validé le semestre 3 (année n-1) doit
en SESSION 1
 se présenter chronologiquement
 aux examens de :

- 1) semestre 5 (L3)
- 2) semestre 4 (L2).

 Les examens qu'il devra passer
en SESSION 2
 dépendront de ses résultats en session 1.

Résultats de session 1		Examens à passer en SESSION 2
Semestre 5 (L3)	Semestre 4 (L2)	
ADM	ADM	S6
AJ	ADM	S5 + S6
ADM	AJ	S4*
AJ	AJ	S4 + S5*

* Les examens de S6 ne peuvent être passés sur l'année en cours.

L'étudiant AJAC ayant validé le semestre 4 (année n-1) doit
en SESSION 1
 se présenter aux examens de semestre 3 (L2).

Si le semestre 3 n'est pas validé en session 1 :
*il lui est impossible de se présenter aux examens des
 autres semestres en SESSION 1.*

Si le semestre 3 est validé en session 1 :
*il peut se présenter aux examens
 du semestre 6 en SESSION 1.*

 Les examens qu'il devra passer
en SESSION 2
 dépendront de ses résultats en session 1.

Résultats de session 1		Examens à passer en SESSION 2
Semestre 3 (L2)	Semestre 6 (L3)	
AJ		S3
ADM	ADM	S5
ADM	AJ	S5 + S6

LICENCE 1

L1 – S1							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS (et coefficient)
UE1 PLA1107U	PRATIQUE DE LA LANGUE	PHO1101T	Phonétique	GUERRY		12	1	CC + oral 20mn	oral 20mn	5 (Coeff. 2)
		CEO1101T	Compréhension et expression orales	PANAMEÑO		24	2	CC + oral 20mn	oral 20mn	
		CEE1101T	Compréhension et expression écrites	GUERRY		12	1	CC	écrit 1H	
UE2 CLA1108U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE	GRA1103T	Grammaire	ROSAU	18	12	2	CC + écrit 2h	écrit 2h	5 (Coeff. 2)
		TRA1101T	Traduction	ROSAU		18	1	écrit 2h	écrit 2h	
UE3 CLH1101U	LITTÉRATURE ET CIVILISATION HISPANIQUES	LES1102T	Littérature de l'Espagne	PANAMEÑO	24		2	CC + écrit 2h	écrit 2h	5 (Coeff. 2)
		CES1103T	Civilisation Espagne	PANAMEÑO	24		2	CC + écrit 2h	écrit 2h	
		ADT1101T	Analyse de textes	GUERRY		12	1	CC	écrit 2h	5 (Coeff. 2)
UE4 ACH1101U	ACTUALITES HISPANIQUES	LDT1101T	Lecture de la presse	DELHOM		12	1	CC	oral 20mn	5 (Coeff. 2)
		LDI1101T	Lecture de l'image	GUERRY		12	1	CC	oral 20mn	
		CPO1102T	Cultures populaires	GUERRY		12	1	CC	oral 20mn	
UE5 MSH1105U	METHODES ET SAVOIRS DES SCIENCES HUMAINES	FRA1103T	Français	CARGOËT		18	1	CC	écrit 2h	5
		INF1105T	Informatique	MARICHAL		12	1	CC	écrit 2h	
			Conférences métiers			6	1		écrit 2h	(Coeff. 1)
CGE1101U	CULTURE GENERALE UE6	LLV1102E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	5 (Coeff. 1)
		ADO1101E	Activité d'ouverture au choix (UEC)			18	1			

L1 – S2							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS (et coefficient)
UE1 PLA1207U	PRATIQUE DE LA LANGUE	PHO1201T	Phonétique	GUERRY		12	1	CC + oral 20mn	oral 20mn	5 (Coeff. 2)
		CEO1201T	Compréhension et expression orales	ROSAU		24	2	CC + oral 20mn	oral 20mn	
		CEE1201T	Compréhension et expression écrites	GUERRY		12	1	CC	écrit 1H	
UE2 CLA1208U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE	GRA1201T	Grammaire	ROSAU	18	12	2	CC + écrit 2h	écrit 2h	5 (Coeff. 2)
		TRA1201T	Traduction	ROSAU		18	1	écrit 2h	écrit 2h	
UE3 CLH1201U	LITTÉRATURE ET CIVILISATION HISPANIQUES	LAL1202T	Littérature Amérique Latine	ATTALA	24		2	CC + écrit 2h	écrit 2h	5 (Coeff. 2) 5 (Coeff. 2)
		CAL1203T	Civilisation Amérique Latine	DELHOM	24		2	CC + écrit 2h	écrit 2h	
		ADT1201T	Analyse de textes	PANAMEÑO		12	1	CC	écrit 2h	
UE4 ACH1201U	ACTUALITES HISPANIQUES	LDP1201T	Lecture de la presse	ATTALA		12	1	CC	oral 20mn	5 (Coeff. 2)
		LDI1201T	Lecture de l'image	PANAMEÑO		12	1	CC	oral 20mn	
		CPO1202T	Cultures populaires	GUERRY		12	1	CC	oral 20mn	
UE5 PAR1201E	UE5		TRANSVERSAL au choix			36	1			5 (Coeff. 1)
CGE1201U	CULTURE GENERALE UE6	LLV1202E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	5 (Coeff. 1)
		ADO1201E	Activité d'ouverture au choix (UEC)			18	1			

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE L1

EXPRESSION ET COMPREHENSION ÉCRITES	SEMESTRES 1 et 2
<p>Comprensión del proceso de la comunicación escrita en español. Análisis de la producción del texto escrito y desarrollo de la expresión escrita a partir de diferentes actividades prácticas de escritura. Estudio de diferentes técnicas de escritura y cuestiones de textualización (puntuación, coherencia y cohesión textual, precisión léxica, aspectos formales y de estilo). A través de una serie de ejercicios prácticos (individuales y grupales), el estudiante aprenderá diferentes estrategias y destrezas implicadas en la comunicación escrita, con el fin de producir diferentes tipos de textos escritos correctos y adecuados a diferentes situaciones comunicativas.</p> <p>El material de clase será proporcionado por el docente.</p> <p>Prof.: François-Xavier Guerry S1 et S2</p> <p><i>Examen:</i> escrito (1h) y control continuo (ejercicios y actividades de redacción en español)</p> <p><i>Bibliografía de consulta:</i> CASSANY, D, <i>Construir la escritura</i>, Barcelone, Paidós, 1999 [BU 809.06 CAS] GÓMEZ TORREGO, L., <i>Hablar y escribir correctamente</i>, Madrid, Arco, 2011 [BU 465 GOM] REYES; G., <i>Cómo escribir bien en español. Manual de redacción</i>. Madrid, Arco/Libros,1998 [BU 461 REY] SECO, Manuel, <i>Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española</i>, Madrid, Espasa Calpe, 1986 [BU R10092]</p>	

EXPRESSION ET COMPREHENSION ORALES	SEMESTRES 1 et 2
<p><i>Objetivos:</i> Contribuir a mejorar las habilidades lingüísticas (comprensión y expresión orales) para desarrollar una buena competencia comunicativa en español, a partir de actividades prácticas inspiradas de las certificaciones CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) y DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère) que son sistemas de certificación europeos cuyo referente es el Marco Común Europeo de Referencia para las lenguas. Los niveles alcanzados mediante estas actividades y pruebas orales específicas son los niveles B2 (Avanzado) y C1 (Dominio operativo eficaz). Son niveles de competencia que se exigen al inicio de la educación superior (B2=nivel intermedio/ C1=nivel superior).</p> <p><i>Programa:</i></p> <p>En el primer semestre se trabajará con un proyecto de intercambios telemáticos con estudiantes de un país hispanohablante que estudian, a su vez, la lengua francesa. Esto con el objetivo de acercar a los estudiantes de una manera diferente a la cultura hispanoamericana, mejorar de una manera distinta las competencias a desarrollar en clase y como complemento al aprendizaje cultural de la lengua en cuestión. Para este proyecto se exigirá constancia y compromiso de parte de los estudiantes, así como un conocimiento profundo de los mecanismos de funcionamiento de la lengua materna para que la adquisición de habilidades lingüísticas sea recíproca entre los participantes.</p> <p>En el segundo semestre, se organizarán actividades pedagógicas y unidades didácticas vinculadas con la comprensión y la expresión oral, elaborados por el profesor, que serán resueltos por los alumnos en el aula. En esencia, se trabaja con documentos audiovisuales tales como extractos de noticias, documentales breves, programas de radio, cortometrajes y cortes de filmes para ahondar en la comprensión oral. La expresión oral se trabaja mediante el análisis en grupo o la exposición colectiva del contenido que presentan estos recursos pedagógicos, sirviéndonos también de algunas dinámicas de grupo que fomentan el intercambio de ideas y el debate. Las actividades propuestas estarán basadas en las certificaciones CLES Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) y DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère) que son sistemas</p>	

de certificación europeos cuyo referente es el Marco Común Europeo de Referencia para las Lenguas.

Prof. : Claudia PANAMEÑO (S1) y Violaine Rosiau (S2).

Examen: expresión e interacción orales (20 min). y control continuo (comprensión auditiva, en clase).

Bibliografía de consulta:

GIL-MERINO, Laura: DELE, *Nivel intermedio (CECRL : B2)*, Paris : Hachette, 2009. BU 460. 7 GIL.

POUTET, Pascal, *Lexique espagnol en 22 grands thèmes d'actualité*, Paris : Ellipses, col. Optimum, 2013. BU 460.7.

SANDALINAS, Joseph, *Le vocabulaire de l'espagnol*, Paris : Ellipses, 2001. BU 460.7 SAN.

GRAMMAIRE	SEMESTRES 1 et 2
<p>Révision des principales notions de base de grammaire : l'accentuation, la conjugaison, Ser – Estar, les prépositions, les pronoms personnels, les pronoms relatifs. Cet enseignement est complété par une heure de travaux dirigés en groupes, en rapport avec le cours magistral : il s'agira d'appliquer les notions grammaticales au moyen d'exercices structuraux et de rédaction.</p> <p>Prof. : Violaine ROSIAU S1 et S2</p> <p><i>Examens :</i> écrit, 2h ; CC : exercices structuraux.</p> <p><i>Bibliographie :</i> BEDEL, J. M. : <i>Grammaire de l'espagnol moderne</i>, Paris : PUF, 1997. BU : 465 BED. BOUZET, J. : <i>Grammaire espagnole</i>, Paris : Belin, 1994. BU : 465 BOU. GERBOIN, P. ; LEROY, C. : <i>Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain</i>, Paris : Hachette, 1994. BU : 465 GER SECO, M.: <i>Gramática esencial del español</i>, Madrid: Espasa, 1994.</p>	

TRADUCTION : THEME ET VERSION	SEMESTRES 1 et 2
<p><i>Objectifs :</i> L'objectif de ce travail est de former progressivement les étudiants à la traduction de textes français et espagnols (thème et version), exercice qui nécessite un entraînement régulier ainsi qu'une connaissance approfondie des structures et du vocabulaire. Des points de grammaire seront abordés pendant le cours en rapport avec les phrases et les textes à traduire.</p> <p>Prof. : Violaine Rosiau S1 et S2</p> <p><i>Examen :</i> écrit, 2h.</p>	

PHONETIQUE	SEMESTRES 1 et 2
<p>Uso del laboratorio de lenguas: mediante ejercicios de audición y de pronunciación se adquieren las competencias teóricas y prácticas que permiten al hablante articular una correcta dicción oral del español; se analizan también, de forma sintética, las particularidades lingüísticas que presentan algunas regiones hispanohablantes como el sur de España y ciertas zonas de Latinoamérica.</p> <p><i>Programa:</i> Introducción: fonemas, sonidos y letras del español. I - vocales, diptongos, triptongos, hiatos. II - consonantes labiales, consonantes dentales, consonantes alveolares, consonantes palatales, consonantes velares. III - la sílaba, el acento.</p>	

Prof.: François-Xavier GUERRY (semestre 1 et 2).

Examen: oral y escrito (programa informático Logolab – laboratorio de lenguas), 1h, y control continuo.

ANALYSE DE TEXTES	SEMESTRES 1 et 2
<p>SEMESTRE 1: Esta clase, concebida como una introducción al análisis literario, proporcionará a los estudiantes algunas herramientas fundamentales para entender, desmenuzar e interpretar cualquier texto escrito. Veremos, mediante unos ejemplos concretos sacados de la literatura española y/o latinoamericana contemporánea (cuentos y relatos por lo esencial), cuáles son las grandes operaciones analíticas y cognitivas que deben llevarse a cabo delante de un texto.</p> <p><u>Bibliografía de consulta:</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Charles, Michel, <i>Introduction à l'étude des textes</i>, Paris, Seuil, 1995 [BU 808 CHA]-Ezquerro, Milagros et alii., <i>Manuel d'analyse textuelle : textes espagnols et latino-américains</i>, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1993 [BU 860.1 EZQ]-Fromilhague, Catherine, <i>Introduction à l'analyse stylistique</i>, Paris, Armand Colin, 2004 [BU 808 FRO]-Moral, Rafael de, <i>Diccionario práctico del comentario de textos literarios</i>, Madrid, Verbum, 1995 [BU 860.3 MOR]-Terrasa, Jacques, <i>L'analyse du texte et de l'image en espagnol</i>, Paris, Nathan Université, 1999 [BU 860. 1 TER]	
<p>SEMESTRE 2 : A partir del estudio de textos extraídos de la tradición literaria española e hispano-americana, se introducirán las principales nociones que sirven para el análisis de textos literarios según la llamada narratología (G. Genette).</p> <p><u>Bibliografía:</u></p> <p>BAREL-MOISAN C., BONNET G. et al., <i>L'Analyse littéraire : notions et repères</i>, Paris, A. Colin, 2011 [BU 808 ANA]. BORDAS, Eric, et al., <i>L'analyse littéraire : notions et repères</i>, Paris, Armand Colin, 2002 [BU R14905]. CORREA CALDERÓN, E. et LÁZARO CARRETER, F., <i>¿Cómo se comenta un texto literario?</i>, Madrid, Cátedra, 1976 [BU 860.1 LAZ]. FORRADELLAS, J. e GENETTE Gérard, <i>Figures III</i>. Paris, Seuil, 1972 LÁZARO CARRETER, Fernando, et al., <i>Cómo se comenta un texto literario</i>, México, Publicaciones Cultural, 7ª edición, 1994 [BU 860.1 LAZ].</p> <p>Prof. : François-Xavier GUERRY S1 et Claudia Panameño S2</p>	
<p><u>Modalidades de evaluación:</u> CC integral</p>	

FRANÇAIS	SEMESTRES 1
<p><i>Objectifs :</i> Ce cours a pour objectif de compléter les connaissances grammaticales des étudiants et d'acquérir les méthodes de base de l'écrit et de l'oral.</p> <p>Prof. : Caroline Cargoët.</p> <p><i>Examen :</i> CC</p>	

CULTURES POPULAIRES	SEMESTRES 1 et 2
<p>Esta clase se enfocará en algunas manifestaciones de la cultura popular (concepto complejo que cabrá definir e interrogar, será uno de los hilos conductores del año) española y latinoamericana, manifestaciones multimediáticas y polifacéticas que se caracterizan, entre otras cosas, por su impacto en un público masivo e indiscriminado. Trabajaremos sobre un programa ecléctico para abordar, dentro de lo posible, todas las vertientes de lo que llamamos cultura pop(ular), soportes y temáticas diversificadas (series y programas televisivos; tradiciones orales, su conservación y su difusión; música popular, bailes tradicionales y folclore, artes populares, videojuegos, y un largo etcétera).</p> <p><u>Bibliografía indicativa</u> (las lecturas obligatorias serán indicadas en la primera clase):</p> <ul style="list-style-type: none"> -Caro Baroja, Julio, <i>El carnaval. Análisis histórico-cultural</i>, Madrid, Alianza, [1965], 2006 -Chevalier, Maxime, <i>Folklore y literatura: el cuento oral en el Siglo de Oro</i>, Barcelona, Crítica, 1978. -Gil González, Antonio, + <i>Narrativa(s). Intermediaciones novela, cine, comic y videojuegos en el ámbito hispánico</i>, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, 2013. -François, Jérónime, <i>La Celestina, un mito literario contemporáneo</i>, Madrid-Frankfurt, Iberoamericana Vervuert, 2020. -García Canclini, Néstor, <i>Arte popular y sociedad en América Latina</i>, México, Grijalbo, 1977. -Muchembled, Robert, <i>Culture populaire et culture des élites dans la France moderne</i>, Paris, Flammarion, 1977 [BU 944.025.MUC] -Saint-Gelais, Richard, <i>Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux</i>, Paris, Seuil, 2011. -Sainte-Croix Dubé, Sébastien, <i>La culture du divertissement</i>, Montréal, 2018. <p>Prof. : François-Xavier GUERRY S1 et S2 Examen: control continuo integral</p>	

LECTURE DE LA PRESSE	SEMESTRES 1 et 2
<p>Prof. : Joël DELHOM S1 et Daniel ATTALA S2</p> <p><i>Objectifs</i> : Être capable de produire un texte de réflexion à l'issue d'un processus d'analyse, de problématisation et d'organisation des idées.</p> <p><i>Examen</i> : CC</p>	

LECTURE DE L'IMAGE	SEMESTRES 1 et 2
<p>Prof. : François-Xavier GUERRY S1 et Claudia Panameño S2 <u>CC integral</u></p> <p><u>SEMESTRE 1:</u></p> <p><i>Esta clase proporcionará las herramientas principales para analizar detenida y minuciosamente cualquier imagen (fija o en movimiento). Partiendo de un análisis de índole formal, nos focalizaremos en la imagen tal como aparece en el cine (fotogramas aislados o encadenados, secuencias, carteles, tráileres) a través de un conjunto de películas españolas y latinoamericanas, las mismas que serán proyectadas en el cineclub semanal del primer semestre.</i></p> <p><i>He aquí el programa:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Luis Buñuel, <i>Él</i> (España, 1h32, 1953) 2) Lucrecia Martel, <i>La ciénaga</i> (Argentina, 1h43, 2001) 	

- 3) **Alejandro Amenábar**, *Abre los ojos* (España, 2001, 1h57)
- 4) **Damián Szifron**, *Relatos salvajes* (Argentina/ España, 2015, 2h02)
- 5) **Fernando León de Aranoa**, *Los lunes al sol* (España, 1h54, 2002)
- 6) **Pablo Larraín**, *El club* (2015) ou *1973, Post Mortem* (2010) (Chile)
- 7) **Pedro Almodóvar**, *Dolor y gloria* (España, 1h53, 2019)
- 8) **Carmen Castillo y Guy Girard**, *documental La Flaca Alejandra* (Chile, 52 min, 1994)
- 9) **David Trueba**, *David y Rita* (España, 2011, 1h34)
- 10) **Carlos Sorín**, *Bombon el perro* (Argentina/ España, 1h37, 2004)

Bibliografía de consulta:

- Aparici, Roberto et alii., *La imagen: análisis y representación de la realidad*, Barcelona, Gedisa Editorial, 2012
- Berthier, Nancy et alii., *Lexique bilingue des arts visuels*, Paris, Ophrys, 2011 [BU 463 LEX]
- Terrasa, Jacques, *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Paris, Nathan Université, 1999 [BU 860. 1 TER].
- Joly, Martine, *Introducción al análisis de la imagen*, 2014, Nathan, 1993 [en línea]
- Jullier, Laurent, *L'analyse de séquences*, Malakoff, Armand Colin, 2019 [BU 791.02 JUL]
- Jullier, Laurent, *Analyser un film : de l'émotion à l'interprétation*, Paris, Flammarion, 2022 [BU en commande].

SEMESTRE 2 :

Este curso tendrá por objetivo la familiarización y sensibilización de los estudiantes a un estudio retórico y semiológico de diversos soportes visuales del mundo hispánico. La primera parte del curso será dedicada al análisis iconográfico e iconológico de algunas pinturas españolas. En la segunda, aplicaremos elementos de la metodología de análisis de la primera parte para estudiar otros soportes como la fotografía, publicidad, tiras cómicas, entre otros.

Bibliografía:

- BESSIÈRE, B. et al., *La peinture espagnole : histoire et méthodologie par l'analyse de quarante tableaux du XVIe au XXe siècle*, Paris, Éditions du Temps, 2000. [BU 759 BES]
- CHARNAY, Y., *Comment regarder... les couleurs dans la peinture*, Paris, Hazan, 2011.
[Disponible en PEB sur <http://www.sudoc.abes.fr/>]
- JOLY, M. et al., *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan, 1993. [704.9 JOL]
- LANEYRIE-DAGEN, N., *Lire la peinture [Tome 1]. Dans l'intimité des œuvres*, Paris, Larousse, 2006. [BU 750 LAN]
- TERRASA, J. et al., *L'analyse du texte et de l'image en espagnol: une méthodologie claire complétée par des analyses détaillées de textes et de documents iconographiques*, Paris, Nathan, 2001. [BU 860.1 TER]

INFORMATIQUE	SEMESTRE 1
<p>Prof. : Christine MARICHAL</p> <p>Objectifs : A partir d'exercices guidés, les étudiants acquerront des bases solides dans l'utilisation des logiciels Word, Excel et Powerpoint.</p> <p>Examen : CC.</p>	

LITTERATURE DE L'ESPAGNE	SEMESTRE 1
<p><i>El objetivo principal de esta clase será ofrecer un panorama muy general de la literatura de España desde la Edad Media hasta el siglo XIX movilizandoo conocimientos históricos para ponerlos en relación con las producciones literarias más representativas de origen español.</i></p> <p><i>Bibliographie :</i> Canavaggio, Jean. <i>Histoire de la littérature espagnole, tome 2: XVIII –XXème siècle</i>, Barcelona, Ariel, 1994.</p>	

Delrue Elisabeth, *Panorama de la littérature espagnole*, Paris, Ellipses, 2002.
 Dorange Monica, *Manuel de littérature espagnole : Du Xlle au XXIe siècle*
 Gladieu, Marie-Madeleine, *Le commentaire de textes*, Paris, éditions du Temps, 1999.
 Terrassa, Jacques, *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Paris, Armand Colin, 1999

Prof. : Claudia PANAMEÑO (CM)

Examen escrito, 2H.

LITTERATURE DE L'AMERIQUE LATINE	SEMESTRE 2
<p><i>Programa:</i> Introducción a la historia de la literatura hispanoamericana a través de sus textos. Panorama de la literatura de América Latina: del Descubrimiento a las vanguardias del siglo XX.</p> <p>A través del estudio de una selección de textos preparada por los profesores, se estudiarán los elementos de teoría literaria para el análisis de textos.</p> <p>Prof. : Daniel Attala (CM)</p> <p><i>Lecturas obligatorias :</i> Documentos de trabajo. Selección de textos preparados por los profesores.</p> <p><i>Lectura obligatoria del TD:</i> <i>La invención de Morel</i>, de Adolfo Bioy Casares (1940), edición Cátedra, 2005.</p> <p><i>Bibliografía:</i> BELLINI, Giuseppe. <i>Nueva historia de la literatura hispanoamericana</i>, Madrid: Castalia, 1997 [BU 860.9 BEL] BONELLS, Jordi (dir.). <i>Dictionnaire des littératures hispaniques</i>, Paris : Robert Laffont, 2009. [BU 860.3 DIC] EZQUERRO Milagros et al. <i>Manuel d'analyse textuelle : textes espagnols et hispano-américains</i>, Toulouse-Le-Mirail : Presses Universitaires du Mirail, 1993. [BU 860.1 EZQ] CYMERMAN, Claude et al. <i>La littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours</i>, Paris : Nathan Université, 1997. [BU 860.9 CYM] FRANCO, Jean. <i>Historia de la literatura hispanoamericana</i>, Barcelona: Ariel, 1993 [BU 860.9 FRA] OVIEDO, José Miguel. <i>Historia de la literatura hispanoamericana</i>, vol. I à IV, Madrid: Alianza [BU 860.9 OVI]</p> <p><i>Examen :</i> écrit, 2h, et contrôle continu.</p>	

CIVILISATION DE L'ESPAGNE	SEMESTRE 1
<p>Programa del CM y TD de civilización de la España contemporánea (siglos XX-XXI):</p> <ul style="list-style-type: none"> -Geografía física (comunidades autónomas, sus provincias y capitales; los ríos, el relieve; zonas climáticas) / geografía de las actividades humanas (agricultura, industria, turismo). -Segunda República (1931-1939): primer bienio (1931-1933); segundo bienio (1933-1935); elecciones generales de 1936 y Frente Popular (1936). -Guerra civil española (1936-1939). Sus diferentes fases, sus actores nacionales e internacionales. -El franquismo: desde la posguerra, la autarcía hasta el periodo desarrollista. Visiones literarias y cinematográficas de la posguerra. -La transición democrática (la difícil periodización). 1975 (Pactos de la Moncloa); Constitución de 1978; 23-F (Tejero); victoria del PSOE de 1982. -La España de hoy (1992: Juegos Olímpicos y Exposición Universal; atentados del 11-M; emergencia de nuevos partidos políticos: <i>Podemos</i>, <i>Ciudadanos</i> y <i>Vox</i>; independentismo catalán; herencia franquista: el Valle de los Caídos). 	

Estudiaremos en el TD documentos de época de diferentes indoles, y profundizaremos en algunos aspectos del CM. Se evaluarán la participación de los estudiantes, su implicación y el trabajo sobre los textos que se habrá hecho en casa. Unas presentaciones orales les permitirán a los estudiantes poner en práctica la metodología del comentario de documento histórico.

Prof.: Claudia Panameño

Examen: escrito (2h),

Bibliografía de consulta:

BENNASSAR, Bartolomé, *Histoire de Madrid*, París, Perrin, 2013 (capítulos 8 à 13, p. 275-444) [BU 946.4 BEN].

CANAL, Jordi (ed.), *Historia contemporánea de España*, vol. II (1931-2017), Barcelona, Taurus, 2017 [BU 946.08 HIS].

DRAIN, Michel, *Géographie de la Péninsule ibérique*, París, PUF, 1993 [BU 914.6 DRA].

HUMBERT, André, *L'Espagne*, París, Nathan, 1992 [BU 914.6 HUM].

KLEIN, Nicolas, *Comprendre l'Espagne d'aujourd'hui. Manuel de civilisation*, París, Ellipses, 2020 [BU : encargo realizado].

PELLISTRANDI, Benoît, *Histoire de l'Espagne : des guerres napoléoniennes à nos jours*, París, Perrin, 2013 [BU 946 PEL].

CIVILISATION DE L'AMERIQUE LATINE	SEMESTRE 2
<p><i>Programme</i> : Découverte de l'Amérique latine d'aujourd'hui ; géographie physique, politique et humaine ; principales caractéristiques économiques et sociales ; les différents ensembles géographiques et culturels (Amérique du Nord et centrale, espace caraïbe, pays andins, cône sud, Brésil) ; les questions de société en débat.</p> <p>Prof. : Joël Delhom.</p> <p><i>Examen</i> : écrit terminal 2H.</p> <p><i>Bibliographie</i> :</p> <p>Tout manuel de civilisation latino-américaine fera l'affaire, p. ex. :</p> <p>Alonso Pérez, Matilde <i>et al.</i> : <i>L'Amérique latine face à son avenir. América latina en el siglo XXI</i>, Paris, Ellipses, 2009 [980.04 ALO].</p> <p>Balutet, Nicolas : <i>Civilisation hispano-américaine</i>, Paris, Armand Colin, 2017 [980 BAL].</p> <p>Covo-Maurice, Jacqueline : <i>Introduction aux civilisations latino-américaines</i>, Paris, Armand Colin, 2015 [980 COV].</p> <p>Eymard, Sylvie ; Greggio, Rodolphe : <i>Panorama del mundo hispánico</i>, Paris, Armand Colin, 2018 [946.084 EYM].</p> <p>Peretti-Gabriel, Julia : <i>¡Españoles e hispanoamericanos de hoy! : manuel de civilisation espagnole et latino-américaine contemporaine</i>, Paris, Ellipses, 2017 [946.001 PER].</p> <p>Poutet, Pascal : <i>Le monde hispanique contemporain – El mundo hispánico contemporáneo</i>, Rosny, Bréal, 2009 [464 POU].</p>	

Par ailleurs, dans le cadre d'une découverte des ressources universitaires et d'une sensibilisation aux modalités d'emprunts et de consultation de ces ressources, en lien avec les objets d'études, une formation sera organisée au cours de l'année.

Cette formation à la méthodologie de recherche documentaire, dispensée en présentiel par les bibliothécaires dans la BU, sera proposée cette année aux L1 les 12 et 19 SEPTEMBRE de 15H30 à 17H30

EDT LICENCE 1 SEMESTRE 1

LICENCE 1 SEMESTRE 1

	8	9	10H15	11H15	12H15	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30
Lundi			Traduction TD. V.Rosiau	Grammaire TD. V.Rosiau		Grammaire CM. V.Rosiau				
Mardi	Littérature Espagne CM C.Panameño		Expression et compréhension orales TD C.Panameño			Analyse de textes FX Guerry	Cultures populaires FX Guerry	Lecture de la presse J Delhom		
Mercredi	GROUPE 1 Phonétique FX Guerry	GROUPE 2 Phonétique FX Guerry	Licence+ OUI SI M. Sánchez 1sem/2			Français C Cargoet (9 semaines)		Lecture de l'image FX Guerry	Théâtre 16H45-18H15 FX Guerry	
LLCER ESPAG.			Compréhension et Expression écrites FX Guerry 1sem/2			CINECLUB (3 semaines)				
Jeudi		Civilisation Espagne CM C.Panameño		Informatique C. Marichal		Activités d'ouverture				
Vendredi			LANSAD			LANSAD				

LICENCE 2

L2 – Semestre 3							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS
PLA1304U	PRATIQUE DE LA LANGUE UE1	COE1302T	Compréhension écrite	GUERRY		12	1	CC	écrit 1h30	5 (Coeff. 2)
		THL1301T	Thème littéraire	ROSIAU		12	1	écrit 1h30	écrit 1h30	
		VEL1301T	Version littéraire	DELHOM		12	1	écrit 1h30	écrit 1h30	
CLA1305U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE2	TRM1303T	Traduction des médias	ROSIAU		24	1	écrit 3h + CC	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		LIN1301T	Linguistique	FABREGAS	24		1	écrit 2h	écrit 2h	
LHE1307U	LITTERATURE HISPANIQUE UE3	LHE1307T	Littérature Espagne	ROSIAU (CM) / GUERRY (TD)	24	12	2	CC + écrit 3h	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		ANL1301T	Analyse littéraire	PANAMEÑO		12	1	CC	écrit 2h	
CHE1301U	CIVILISATION HISPANIQUE UE4	CHE1301T	Civilisation Espagne	DELHOM	24	12	2	CC + écrit 3h	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		HIA1302T	Histoire de l'Art	GUERRY	12		1	oral 20 min	oral 20 min	
PAR1302E	PARCOURS AU CHOIX UE5		FLE Préprofessionnalisation (PLC/PE) Métiers de l'écrit Découverte des Sc. Hum. et Soc	Voir descriptif des UE5 (mutualisées)						5 (Coeff. 1)
UCG1311U	CULTURE GENERALE UE6	LLV1302E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	oral	5 (Coeff. 1)
			Activités d'ouverture (UEC)				1	Voir UEC	Voir UEC	

L2 – Semestre 4							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS
PLA1404U	PRATIQUE DE LA LANGUE UE1	COO1401T	Compréhension orale	GUERRY		12	1	CC	Écrit 1h	5 (Coeff. 2)
		THL1401T	Thème littéraire	FABREGAS		12	1	écrit 1h30	écrit 1h30	
		VEL1401T	Version littéraire	GUERRY		12	1	écrit 1h30	écrit 1h30	
		PAL1401T	Patrimoine littéraire	Lettres Modernes	12		1	écrit 2h	écrit 2h	
CLA1405U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE2	TRM1401T	Traduction des médias	PANAMEÑO (thème)/ DELHOM (version)		24	1	CC + écrit 3h	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		GRA1401T	Grammaire	ROSIAU	24		1	écrit 2h	écrit 2h	
LHA1407U	LITTERATURE HISPANIQUE UE3	LHA1407T	Littérature Amérique Latine	ATTALA / PANAMEÑO	24	12	2	CC + oral 20 min	oral 20 min	5 (Coeff. 2)
		ANL1401T	Analyse littéraire	ATTALA		12	1	oral 20 min	oral 20 min	
CHA1401U	CIVILISATION HISPANIQUE UE4	CHA1401T	Civilisation Amérique Latine	DELHOM	24	12	2	CC + écrit 3h	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		HIA1401T	Histoire de l'Art	PANAMEÑO	12		1	CC + écrit 2h	écrit 2h	
PAR1402E	PARCOURS AU CHOIX UE5		FLE Préprofessionnalisation (PLC/PE) Métiers de l'écrit Découverte des Sc. Hum. et Soc	Voir descriptif des UE5 (mutualisées)						5 (Coeff. 1)
UCG1406U	CULTURE GENERALE UE6	LLV1402E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	oral	5 (Coeff. 1)
			Activités d'ouverture (UEC)				1			

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE L2

COMPREHENSION ECRITE ET ORALE	SEMESTRES 3 ET 4
<p><i>Objetivos:</i> Contribuir a mejorar la comprensión escrita y oral, así como aprender a sintetizar ideas, comentar un texto, argumentar y exponer la opinión personal sobre un tema de actualidad. Las actividades propuestas estarán basadas en las certificaciones CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) y DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère) que son sistemas de certificación europeos cuyo referente es el Marco Común Europeo de Referencia para las Lenguas. Los niveles alcanzados mediante estas actividades y pruebas orales específicas son los niveles B2 (Avanzado) y C1 (Dominio operativo eficaz). Son niveles de competencia que se exigen al inicio de la educación superior (B2=nivel intermedio/ C1=nivel superior). Asimismo, se propone ampliar el léxico (vocabulario) y conocer expresiones idiomáticas del español actual.</p> <p><i>Programa:</i> Ejercicios de comprensión sobre escritos, principalmente de prensa, y documentos audiovisuales. Comentarios y comparación de opiniones diversas sobre un mismo tema de actualidad. Vocabulario y expresiones idiomáticas del español actual.</p> <p>El material de trabajo y las lecturas obligatorias serán facilitados por el docente.</p> <p><u>Bibliografía:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diccionarios monolingües: Real Academia Española, <i>Diccionario de la lengua española</i>, Madrid, Espasa Calpe. Real Academia Española, <i>Diccionario panhispánico de dudas</i>, Madrid, Santillana. <i>CLAVE: Diccionario de uso del español actual</i>, Madrid, Ediciones SM. Rey, A. & Rey-Debove, J. (dir.), <i>Le Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française</i>, Paris, Le Robert. ▪ Diccionario bilingüe: García-Pelayo, R. & Testas, J. (dir.), <i>Grand dictionnaire espagnol-français / français-espagnol</i>, Paris, Larousse. <p>Prof.: François-Xavier GUERRY</p> <p><u>CC integral</u></p>	

THÈME ET VERSION LITTÉRAIRE	SEMESTRES 3 ET 4
<p><i>Programme :</i> Traduction littéraire à partir de textes d'auteurs du XIX^e et du XX^e siècle.</p> <p>Version, semestre 3 : Prof. Joël Delhom / Semestre 4 : Prof. François-Xavier Guerry Thème, semestre 3 : Prof. V. Rosiau / Semestre 4 : Prof. Immaculada Fàbregas</p> <p><i>Examen :</i> thème et version, 1h30 chacun.</p>	

TRADUCTION DES MEDIAS	SEMESTRES 3 ET 4
<p>La traduction s'appuie sur des articles de presse et privilégie les sujets de l'actualité espagnole et latino-américaine. Cela implique un apport de vocabulaire différent du vocabulaire littéraire et de nouvelles contraintes de traduction.</p> <p><i>Programme semestre 3 et 4 :</i> Traduction d'articles parus dans la presse espagnole ou latino-américaine (version) et dans la presse française (thème) au cours de l'année. Un travail comparatif du vocabulaire, des expressions et</p>	

des tournures grammaticales utilisés dans chaque langue pour un même sujet sera réalisé.

Prof. : (S3) **Violaine Rosiau.** (S4) **Claudia Panameño** (thème) et **Joël Delhom** (version)

Examen : thème et version en 3h (S3 et S4) +contrôle continu.

BEDEL, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2002. [BU 465 BED]

HERSLUND, Michael, *Aspects linguistiques de la traduction*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2003. [BU 418 ASP]

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario panhispánico de dudas*, Madrid, Santillana ed. – DL 2005.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa – DL 2009.

SECO, Manuel, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa, 1998.

Outils d'aide à la traduction

(Direction générale de la traduction de la Commission européenne) :

http://ec.europa.eu/dgs/translation/bookshelf/tools_and_workflow_fr.pdf

Le grand dictionnaire terminologique :

http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp

Dictionnaire d'acronymes : <http://hades-presse.com/ackr/>

Trésor de la langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tffi>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/>

LINGUISTIQUE	SEMESTRE 3
<p><i>Programme</i> : Introduction à la linguistique générale : définition de la linguistique, histoire de la linguistique, principales théories linguistiques. Phonologie espagnole : étude synchronique de la phonétique espagnole, transcription phonétique de l'espagnol moderne.</p> <p>Prof. : Immaculada Fàbregas.</p> <p><i>Examen</i> : écrit de 2 h.</p> <p><i>Bibliographie</i> BENABEN, M. : <i>Manuel de linguistique espagnole</i>, Paris : Ophrys, 1994. OMNES, R. : <i>Phonétique, phonologie, orthographe et prononciation de l'espagnol</i>, Paris : Nathan, 1995. PENAS IBÁÑEZ, M^a A.: <i>Panorama de la fonética española actual.</i>, Madrid : Arco/Libros, 2013. SERRANO, S.: <i>La lingüística, su historia y su desarrollo</i>, Barcelona : Montesinos Editor, 1992.</p>	

GRAMMAIRE	SEMESTRE 4
<p><i>Programme</i> : L'emploi du subjonctif et la subordination (propositions indépendantes ; concordance des temps dans la subordonnée relative ; l'alternance verbale dans les subordonnées complétives ; la subordonnée concessive ; les subordonnées circonstancielles). Les déterminants (article défini, indéfini, omission de l'article) ; les déictiques (adverbes de lieu et système démonstratif) ; l'expression de l'indéfini ; les conjonctions adversatives <i>pero / sino</i>.</p> <p>Prof. : Violaine Rosiau.</p> <p><i>Examen</i> : écrit de 2 h.</p> <p><i>Bibliographie</i> : ALARCOS LLORACH, E.: <i>Gramática de la lengua española</i>, Madrid: Espasa-Calpe, 1999. ALCINA FRANCH, J.; BLECUA, J. M.: <i>Gramática española</i>, Barcelona: Ariel, 1989. BENABEN, M. : <i>Manuel de linguistique espagnole</i>, Paris : Ophrys, 1993. CAMPRUBI, M. : <i>Études fonctionnelles de grammaire espagnole</i>, Toulouse : PUM, 2001. COSTE J. ; REDONDO, A. : <i>Syntaxe de l'espagnol moderne</i>, Paris : Sedes, 1998. GERBOIN, P. ; LEROY, Ch. : <i>Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain</i>, Paris : Hachette, 1991. POTTIER, B. ; DARBORD, B. ; CHARAUDEAU P. : <i>Grammaire explicative de l'espagnol</i>, Paris : Nathan, 2000.</p>	

LITTERATURE ESPAGNE	SEMESTRE 3
<p><u>Programa Curso magistral:</u> Introducción a las literaturas de España de fines del siglo XIX y comienzos del siglo XX. Se estudiarán en particular la renovación lírica española, así como la evolución y transformación de la novela española a finales del siglo XIX y principios/mediados del siglo XX. En cada tema se ofrecerán en una primera etapa un panorama de las características a través de la lectura y comentario de los principales textos del período. En una segunda etapa se estudiarán dos obras en relación con los temas.</p> <p>Prof. : Violaine Rosiau (CM)</p> <p><i>Lectura obligatoria :</i> Documentos de trabajo. Selección de textos facilitada por el profesor. CERNUDA, Luis, <i>Las Nubes</i>, Madrid, Cátedra (pueden utilizarse otras ediciones). <i>Bibliografía de consulta:</i> <u>Historia de la literatura</u> GARCÍA LÓPEZ, J., <i>Historia de la literatura española</i>, Barcelona, Vicens-Vives, 2001 [BU 860 .9 GAR] SALINAS, P., <i>Literatura española Siglo XX</i>, Barcelona, Alianza Editorial, 1970 <u>Periodos abordados por el programa</u> LOPEZ CASTRO, A., <i>Poetas del 27</i>, León, Ediciones Lancia, 1993 [BU: 861 LOP] <u>Estudios críticos de las obras estudiadas</u> NEIRA, Julio, PEREZ BAZO, Javier, <i>Luis Cernuda en el exilio: Lecturas de Las Nubes y Desolación de la Quimera</i>, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002 [BU 860 CER]</p> <p><u>Programa del TD.</u> Después de haber repasado algunos rudimentos de la versificación española y elementos de la metodología del comentario de un poema, analizaremos algunos textos de dos poemarios de Luis Cernuda (<i>Las nubes</i> y <i>Desolación de la Quimera</i>), lecturas obligatorias del semestre. Los estudiantes prepararán el texto en casa y presentarán a los demás su trabajo (unos diez minutos). Se evaluarán la participación y la implicación personal de cada estudiante. El TD permitirá trabajar detenidamente sobre los textos seleccionados por el docente, poner en práctica la metodología del análisis textual e interrogarse sobre las particularidades del comentario de un texto poético.</p> <p>Prof.: François-Xavier Guerry (TD)</p> <p><i>Bibliografía de consulta:</i> BENAC, H. ET REAUTE, B., <i>Vocabulaire des études littéraires</i>, Paris, Hachette éducation, 1993 [BU 808 BEN]. BENSOUSSAN, M. et A., LE BIGOT, C., <i>Versification espagnole et petit traité des figures</i>, Rennes, PUR, 1992 [BU 860.1 BEN]. BORDAS, Eric, et al. : <i>L'analyse littéraire : notions et repères</i>. Paris, Armand Colin, 2002 [BU R14905]. DESSONS, G., <i>Introduction à l'analyse du poème</i>, Paris, Armand Colin, 2016 [BU R14753]. FORRADELLAS, J. et MARCHESE, Á., <i>Diccionario de retórica, crítica y terminología literaria</i>, Barcelone, Ariel, 1986 [BU R13855]. PARDO, M. et A., <i>Précis de métrique espagnole</i>, Paris, Colin, 2007 [BU 861 PAR]. TERRASA, Jacques, <i>L'analyse du texte et de l'image en espagnol</i>. Paris, Nathan Université, 1999 [BU 860. 1 TER].</p> <p><i>Examen:</i> disertación o comentario, 3 h (CM) y control continuo (TD).</p>	

LITTERATURE DE L'AMERIQUE LATINE	SEMESTRE 4
<p><i>Programme:</i> Introduction à la littérature fantastique hispano-américaine à travers l'étude des genres brefs (conte et nouvelle) : ses racines historiques, ses caractéristiques, son évolution, les ressemblances et les différences avec d'autres genres ou modalités littéraires (merveilleux, science-fiction, etc.). Un recueil sera fourni aux étudiants contenant des textes théoriques et programmatiques (J. L. Borges, A. Bioy Casares) ainsi</p>	

que des textes littéraires (Rubén Darío, Leopoldo Lugones, Horacio Quiroga, Santiago Dabove, Virgilio Piñera, Jorge Luis Borges, Filisberto Hernández, Adolfo Bioy Casares, Juan Rulfo, Claudia Hernández, Juan José Arreola et Julio Cortázar).

Prof. : Daniel Attala CM y Claudia Panameño TD

Lectures obligatoires du TD: La novela de mi vida, de Leonardo Padura (2002),

Programa del TD : A través del análisis de la novela de Leonardo Padura, se estudiarán las características heredadas de la nueva narrativa latinoamericana que surge hacia los años sesenta en la región y que se conocerá mundialmente a nivel comercial como el *Boom* Latinoamericano. Así mismo, se profundizará en la metodología del análisis de texto.

Dossier de textes préparé par l'enseignant.

ROMERA ROZAS, Ricardo : *Introduction à la littérature fantastique hispano-américaine*, Paris : Nathan, 1995. [BU 860.9 ROM]

Bibliographie :

BORGES, Jorge Luis, BIOY CASARES, Adolfo, et OCAMPO, Silvina. *Antología de la literatura fantástica (1940-1965)* (diversas ediciones). [BU 860.8 ANT]

BELLINI, Giuseppe. *Nueva historia de la literatura hispanoamericana*, Madrid: Castalia, 1997.

FRANCO, Jean et al, *Anthologie de la littérature hispano-américaine du XXe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993. [860.8 ANT]

GARCÍA-ROMEU, José, "Nouvelle (Amérique hispanophone, XIXe-XXe siècle)", en Bonells J. (dir.), *Dictionnaire des littératures hispaniques*, Paris, Robert Laffont, 2009, p. 980-986. [BU 860.3 DIC]

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, 1972. [BU 801 GEN/3]

MORILLAS VENTURA, Enriqueta, *El relato fantástico en España e Hispanoamérica*, Espagne, Ed. Siruela, 1991. [BU 863 REL]

NADIA, Julien (dir.), *Grand dictionnaire des symboles et des mythes*, Allier, Marabout, 1997. [Disponible en PEB en <http://www.sudoc.abes.fr/>]

OVIEDO, José Miguel, *Antología crítica del cuento hispanoamericano del siglo XIX: del romanticismo al criollismo*, Madrid, Alianza Editorial, 2001. [Disponible en PEB en <http://www.sudoc.abes.fr/>]

_____, *Antología crítica del cuento hispanoamericano del siglo XX: 1. Fundadores e innovadores*, Madrid, Alianza Editorial, 2002. [Disponible en PEB en <http://www.sudoc.abes.fr/>]

_____, *Antología crítica del cuento hispanoamericano del siglo XX: 2. La gran síntesis y después*, Madrid, Alianza Editorial, 2002. [Disponible en PEB en <http://www.sudoc.abes.fr/>]

_____, *Historia de la literatura hispanoamericana*, vol. I à IV, Madrid: Alianza. [860.9 OVI/1], [860.9 OVI/2], [860.9 OVI/3], [860.9 OVI/4], [860.9 OVI/5]

SIRUELA, Jacobo. "Exordio", *Antología universal del relato fantástico*, Girona: Atlanta, 2013.

TADIE, Jean-Yves, *La critique littéraire au XXe siècle*, Paris, Pocket, 1997. [BU 801.95 TAD]

Examen : CC + écrit 3h

ANALYSE LITTERAIRE	SEMESTRES 3 ET 4
<p>Introducción al análisis de textos y en particular de textos literarios. Durante el primer semestre, el curso estará centrado en el análisis de textos narrativos. Para ello se introducirán las principales nociones que sirven a dicho análisis según la llamada narratología (G. Genette). En ambos cursos se procederá al estudio de textos extraídos de la tradición literaria española e hispano-americana.</p> <p>Durante el segundo semestre, el curso estará centrado en el análisis de la poesía, procediéndose a la introducción de las principales nociones métricas y retóricas;</p> <p>Prof. : Claudia PANAMEÑO S3/ Daniel ATTALA S4</p> <p><i>Bibliografía</i></p> <p><u>Semestre 1</u></p> <p>BAREL-MOISAN C., BONNET G. et all., <i>L'Analyse littéraire : notions et repères</i>, Paris, A. Colin, 2011 [BU 808 ANA]</p>	

GARRIDO GALLARDO, Miguel Ángel (dir.): *Diccionario Español de Términos Literarios Internacionales*: <<http://www.proyectos.cchs.csic.es/detli/>>

GENETTE, Gérard: *Figures III*. Paris, Seuil, 1972

LAPESA MELGAR, Rafael: *Introducción a los estudios literarios* [1979]: Madrid, Cátedra, 23ª edición, 2008.

LÁZARO CARRETER, Fernando y CORREA CALDERÓN Evaristo: *Cómo se comenta un texto literario*, México, Publicaciones Cultural, 7ª edición, 1994 [BU 860.1 LAZ].

Semestre 2

BENSOUSSAN, M. y LE BIGOT, C.: *Versification espagnole et petit traité des figures*, Rennes : PUR, 1992 [BU 860.1 BEN]

DOMÍNGUEZ CAPARRÓS, José [1985]: *Diccionario de métrica española*, Madrid, Alianza Editorial, 2. ed., 2001, 505 págs. [BU 860.1 DOM].

DOMÍNGUEZ CAPARRÓS, José: *Elementos de métrica española*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2005.

GARCÍA BARRIENTOS, José Luis [1998]: *Las figuras retóricas. El lenguaje literario 2*, Madrid, Arco Libros (Cuadernos de Lengua Española, 56), 2.ª ed., 2000.

GARRIDO GALLARDO, Miguel Ángel (dir.): *Diccionario Español de Términos Literarios Internacionales*: <<http://www.proyectos.cchs.csic.es/detli/>>

LAPESA MELGAR, Rafael: *Introducción a los estudios literarios* [1979]: Madrid, Cátedra, 23ª edición, 2008.

LÁZARO CARRETER, Fernando y CORREA CALDERÓN Evaristo: *Cómo se comenta un texto literario*, México, Publicaciones Cultural, 7ª edición, 1994 [BU 860.1 LAZ].

LE BIGOT Claude, *Comprendre le texte poétique. Domaine hispanique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

NAVARRO TOMÁS, Tomás [1956]: *Métrica española. Reseña histórica y descriptiva*, Madrid, Guadarrama, 3.ª ed., 1972.

NAVARRO TOMÁS, Tomás: *Arte del verso*, México, Colección Málaga, 6ª edición, 1975.

PARDO M. et PARDO A. : *Précis de métrique espagnol*, Paris: Nathan, 1992 [BU 861 PA]

QUILIS, Antonio [1983]: *Métrica española*, Barcelona, Ariel, 12.ª ed., 2000. [BU 861 QUI].

Examen semestre 1: CC

Examen semestre 2: oral, 20 minutes.

CIVILISATION DE L'ESPAGNE	SEMESTRE 3
<p>Historia política, económica y social de España desde 1808 hasta 1930: la Guerra de la Independencia (1808-1814), las dos Restauraciones (1814-1833), la transición hacia el liberalismo (1833-1843) y la primera guerra carlista (1833-1839), el reinado de Isabel II (1843-1868), la Revolución de 1868 y el Sexenio Democrático (1868-1873), la Primera República (1873), la Restauración de 1874 y el "turno", la guerra de Cuba (1898), la emergencia del nacionalismo regional, el reinado de Alfonso XIII (1902-1913), la crisis del parlamentarismo (1917) y la dictadura de Miguel Primo de Rivera (1923-1930).</p> <p>Prof. : Joël Delhom.</p> <p><i>Examen</i> : écrit terminal 3 h et contrôle continu sur la base d'exposés oraux.</p> <p>Bibliographie :</p> <p>CANAL, J. (dir.) : <i>Histoire de l'Espagne contemporaine de 1808 à nos jours</i>, Paris, Colin, 2009 et <i>Historia contemporánea de España</i>, 2 vol., Barcelona, Taurus, 2017.</p> <p>COMELLAS, J. L. : <i>Historia de España contemporánea</i>, Madrid, Rialp, 2014.</p> <p>LAFON, J.-M. : <i>L'Espagne aux XIXe et XXe siècle</i>, Paris, Ellipses, 2007.</p> <p>PAREDES, J. (coord.) : <i>Historia contemporánea de España (siglo XIX y XX)</i>, 2 vol., Barcelona, Ariel, 1998.</p> <p>PELLISTRANDI, B. : <i>Histoire de l'Espagne : des guerres napoléoniennes à nos jours</i>, Paris, Perrin, 2013.</p>	

CIVILISATION DE L'AMERIQUE LATINE	SEMESTRE 4
<p><i>Programme</i> : Aspects principaux de l'histoire politique, économique et sociale de l'Amérique latine de 1825 à 1990. Construction de l'État et de la Nation au XIXe s., conflits frontaliers, modèles de développement économique, oligarchie versus démocratie, révolution mexicaine, caudillismo et dictatures militaires, péronisme,</p>	

révolution cubaine, démocratisation, inégalités et discriminations.

Prof. : Joël Delhom

Examen : écrit terminal 3 h et contrôle continu oral.

Bibliographie :

DABÈNE, O. : *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Colin, 2006.

LEMOGODEUC, J.-M. (coord.) : *L'Amérique hispanique au XXe siècle. Identités, cultures et sociétés*, Paris, PUF, 1997.

SKIDMORE, Thomas E. ; SMITH, Peter H. : *Historia contemporánea de América latina*. América latina en el siglo XX, Barcelona, Crítica, 1996.

VAYSSIERE, P. : *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette, 2006.

HISTOIRE DE L'ART

SEMESTRES 3 ET 4

Programa del semestre 3:

Prof. François-Xavier Guerry

Dicho curso del **primer** semestre propondrá un panorama artístico de la España de finales del siglo XIX y del siglo XX. A través de cuatro artistas ineludibles (Joaquín Sorolla, Pablo Picasso, Joan Miró y Salvador Dalí) se estudiarán las principales corrientes artísticas del periodo (impresionismo, cubismo, surrealismo...). Amén del aporte de conocimientos teóricos, el objetivo de dicho curso es familiarizar a los estudiantes con el objeto de arte hasta en su materialidad. Adquiriremos el léxico idóneo para describir y analizar una obra de arte (pictórica especialmente), y poner de realce sus rasgos principales tanto formales (cromatismo, planos, composición, luz) como temáticos (adscripción genérica, tema).

Bibliografía:

BARRAL, X. et alii (ed.), *Historia del arte de España*, Barcelone, Lunweg Editores, 1996 [BU 709. 46 HIST]/

GOMBRICH, E. H., *Histoire de l'art* (traduit de l'anglais), Paris, Phaidon, 2001 [BU 709 GOM].

LANEYRIE-DAGEN, N., *Lire la peinture*, Paris, Larousse, 2006 [BU 750 LAN].

NANCY, B. (ed.), *Lexique bilingue des arts visuels : français/espagnol*, Paris, Ophrys, 2011 [BU 463 LEX].

Examen S3: oral 20 minutos

Programa del semestre 4:

Prof. : Claudia PANAMEÑO

Este curso es una iniciación al análisis iconográfico con el objetivo de familiarizar a los estudiantes con esta metodología y proveerles las herramientas que les permitan enfrentarse a las obras de arte y al lenguaje propio para su análisis, entre ellas, las teorías del color, sus significados y usos dentro de la pintura.

Para ello, nos proponemos dotar a los estudiantes de una cultura general en el dominio artístico proponiéndoles un panorama de los grandes movimientos estéticos que caracterizan la evolución del arte hispano. En este primer semestre, los periodos abordados serán la Edad Media, el Siglo de Oro y el siglo XVIII. Cada clase ofrecerá la oportunidad de poner en práctica los nuevos conocimientos a través del análisis de obras clave del arte hispánico.

Bibliografía:

BESSIÈRE, B. et al., *La peinture espagnole : histoire et méthodologie par l'analyse de quarante tableaux du XVIe au XXe siècle*, Paris, Éditions du Temps, 2000. [BU 759 BES]

CHARNAY, Y., *Comment regarder... les couleurs dans la peinture*, Paris, Hazan, 2011.

[Disponible en PEB sur <http://www.sudoc.abes.fr/>]

JOLY, M. et al., *Introduction à l'analyse de l'image / Martine Joly,...* ; ouvrage publié sous la direction de Francis Vanoye, Paris, Nathan, 1993. [704.9 JOL]

LAINO, I. et al., *Comment regarder la peinture / Imma Laino ; traduit de l'italien par Jacques Bonnet*, Paris, Hazan, 2017. [Disponible en PEB sur <http://www.sudoc.abes.fr/>]

- LANEYRIE-DAGEN, N., *Lire la peinture [Tome 1]. Dans l'intimité des œuvres*, Paris, Larousse, 2006. [BU 750 LAN]
- ____ *Lire la peinture [Tome 2]. Dans le secret des ateliers*, Paris, Larousse, 2007. [Disponible en PEB en <http://www.sudoc.abes.fr/>]
- LIÈVRE-CROSSON, É., *Comprendre pour aimer la peinture*, Toulouse, Milan, 2009. [Disponible en PEB en <http://www.sudoc.abes.fr/>]
- TERRASA, J. et al., *L'analyse du texte et de l'image en espagnol: une méthodologie claire complétée par des analyses détaillées de textes et de documents iconographiques*, Paris, Nathan, 2001. [BU 860.1 TER]
- Pintura española e hispanoamericana
- BESSIÈRE, B. et al. *La peinture hispano-américaine : histoire et méthodologie par l'analyse de tableaux du XVIe siècle au XXIe siècle*, Nantes, Éditions du temps, 2008. [BU 759 BES]
- ____ *La peinture espagnole*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence. Arts. Série Histoire, théorie et pratiques des arts, 2018 [Disponible en PEB sur <http://www.sudoc.abes.fr/>]
- GERARD-POWELL, V., *L'art espagnol*, Paris, Flammarion, 2010. [BU 709.46 ART]
- TORRES GUARDIOLA, P., *La peinture en Espagne: du XVe au XXe siècle*, Paris, Presse universitaires de France, 1999. [BU 759 TOR]

Examen S4: CC + escrito 2 horas

PATRIMOINE LITTÉRAIRE	SEMESTRE 4
<p>Le cours s'intéressera à Victor Hugo, figure littéraire patrimoniale s'il en est, sous l'angle de ses combats politiques et sociaux et de leur expression dans différents genres littéraires (roman, théâtre, poésie).</p> <p>Corpus d'étude : On s'appuiera essentiellement sur des extraits de/</p> <p><i>Les Misérables</i> (1862), <i>Angelo, tyran de Padoue</i> (1835), <i>L'Année terrible</i> (1872)</p> <p>Prof. : Isabelle Durand</p> <p><i>Examen :</i> écrit 2h</p>	

UE5 AU CHOIX – SEMESTRE 3 (L2)							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS (et coefficient)
	Préprofessionnalisation PLC Professorat des collèges et lycées		<i>Histoire des idées éducatives : découvertes des métiers de l'éducation</i>	Francis Subercaze	12			CC	Écrit 1H	5
			<i>Histoire de l'éducation</i>	Francis Subercaze	12			CC	Écrit 1H	
			<i>Les grandes évolutions de l'enseignement secondaire en France et en Europe</i>	Francis Subercaze	12			CC	Écrit 1H	
	Préprofessionnalisation PE Professorat des écoles		<i>Histoire des idées éducatives : découvertes des métiers de l'éducation</i>	Francis Subercaze	12			CC	Écrit 1H	5
		FRA1302T	Français	M.CHERLY		12		CC	Écrit 1h30	
		MTH1301T	Maths	Patrice CALVARD		12		CC	Ecrit 1h30	
	Français Langue Etrangère	IDF1301T	Initiation à la didactique du FLE	R. HANNACHI		36		CC	Écrit 1h30	5
	Métiers de l'écrit	CME1301T	Connaissance des métiers de l'édition	M. TANGUY		24		CC	Ecrit 2h	5
		NER1301T	Le numérique au cœur de l'édition et de la recherche documentaire	F. PATRON		12		CC	Ecrit 2h	

		PHP1301T	Penser le XXè, Une histoire des idées politiques	J.B BRUNEAU	12			CC	Oral	
	Découverte des sciences humaines et sociales	CRS1301T	De quelques domaines et concepts relatifs à la sociologie	?	12			CC	Oral	5
		MOS1301T	Méthodologie et outils à destination de l'enquête sociologique	?	12			CC	Oral	

UE5 AU CHOIX – SEMESTRE 4 (L2)							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS (et coefficient)
	Préprofessionnalisation PLC Professorat des collèges et lycées		<i>Les grandes figures de l'éducation ; théories de l'apprentissage et découverte des grands courants didactiques</i>	OLIVIA PAUL	12			CC	Écrit 1H	
			<i>Programme des collèges et approches disciplinaires</i>	Francis Subercaze (8H) Christine Sanchez (4H)	12			Dossier	Dossier	
	Préprofessionnalisation PE Professorat des écoles		<i>Les grandes figures de l'éducation ; théories de l'apprentissage et découverte des grands courants didactiques</i>	OLIVIA PAUL				CC	Écrit 1H	
		FRA1402T	Français	M ARIA CHERLY		12	1	CC	Écrit 1h30	5 (Coeff. 1)
		MTH1401T	Maths	PATRICE CALVARD		12	1	CC	Écrit 1h30	

	Français Langue Etrangère	UNT1401T	Utilisation des nouvelles technologies en classe de langue	R. HANNACHI		36	1	CC	Écrit 1h30	5 (Coeff. 1)
	Métiers de l'écrit	INE1401T	Initiation à l'édition	Hélène Dupuis- JAMET		18	1	CC	Ecrit 2h	5 (Coeff. 1)
		NER1301T	Informatique appliquée à l'édition	C. MILLON		18	1	CC	Ecrit 2h	
	Découverte des sciences humaines et sociales	CPS1401T	Conduire un projet avec succès	Michel Tanguy	6	18	1	Dossier+ soutenance orale	oral	5 (Coeff. 1)

Voir le descriptif des enseignements dans le livret UE5

EDT SEMESTRE 3 L2

LICENCE 2 Semestre 3

	8	9	10H15	11H15	12H15	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30
Lun						UE5					
Mar	Traduction de Médias TD-V.Rosiau		Civilisation de l'Espagne CM-J.Delhom			Thème littéraire TD-V.Rosiau	Civilisation de l'Espagne TD-J.Delhom	Compréhension écrite TD-F-X.Guerry			
Mer			Version littéraire J.Delhom			CINE CLUB		Littérature de l'Espagne V.Rosiau	Théâtre 16H45-18H15		
Jeu	Analyse littéraire C. Panameño	Littérature de l'Espagne F-X.Guerry	Histoire de l'Art - F-X.Guerry			Activités d'ouverture					
Ven	Linguistique I.Fàbregas		LANSAD			LANSAD					

LICENCE 3 (S6)

L3 – Semestre 6							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS
PLA1601U	PRATIQUE DE LA LANGUE UE1	THE1602T	Thème	ROSIAU		24	1	Oral 20 min	Oral 20 min	5 (Coeff. 2)
		VEC1601T	Version	ROSIAU		24	1	écrit 2h	écrit 2h	
CLA1601U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE2	GRA1603T	Grammaire	FABREGAS	24		1	écrit 2h	écrit 2h	5 (Coeff. 2)
		LIN1602T	Linguistique	FABREGAS	24		1	écrit 2h	écrit 2h	
LHE1601U	LITTERATURE HISPANIQUE UE3	LHE1601T	Littérature hispanique	ATTALA	24	12	2	CC + écrit 3h	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		PAL1601T	Patrimoine littéraire	ATTALA	12		1	écrit 3h	écrit 3h	
CHE1601U	CIVILISATION HISPANIQUE UE4	CHE1601T	Civilisation Espagne	GUERRY	24	24	2	CC + écrit 3h	écrit 3h	5 (Coeff. 2)
		ANI1601T	Analyse de l'image	PANAMEÑO		12	1	Ecrit 2h	Ecrit 2h	
PAR1607E	PARCOURS AU CHOIX UE5		FLE Professorat des écoles Métiers de l'écrit Initiation à la recherche	Voir descriptif UE5						5 (Coeff.2)
UCG1618U	CULTURE GENERALE UE6	LLV1603E	Langue Vivante 2			18	1	CC compr orale CC compr écrite CT écrit	oral	5 (Coeff. 1)
		ADO1201E	Activités d'ouverture (UEC)							

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE L3 (S5)

THEME	SEMESTRE 5
<p><i>Programme</i> : Le semestre 5 sera consacré au thème oral et écrit à partir de textes de presse et littéraires essentiellement. Chaque étudiant devra préparer sa traduction pendant une dizaine de minutes. Puis l'un d'eux sera désigné au hasard et devra proposer sa traduction. Il devra ensuite être capable de développer autour du sujet en question. L'objectif est de se préparer à traduire très rapidement en utilisant ses notes le moins possible et de savoir parler spontanément et de manière approfondie d'un thème quel qu'il soit, et ce dans la perspective des concours qui font appel à ce genre d'exercice. Il sera également demandé à l'étudiant, à la suite de la traduction, une explication grammaticale structurée d'un fait de langue présent dans l'article proposé. L'objectif de cet exercice est de préparer l'étudiant aux exigences de certaines épreuves du CAPES Espagnol.</p> <p>Prof. : Violaine Rosiau.</p> <p><i>Examen semestre 6</i> : 20 minutes de préparation et 20 minutes d'oral.</p>	

VERSION	SEMESTRE 5
<p><i>Programme</i> : Version classique. Étude et traduction de textes littéraires espagnols et latino-américains du XV^e au XVII^e siècle.</p> <p>Prof. Violaine Rosiau.</p> <p><i>Examen</i> : écrit 2 h.</p>	

GRAMMAIRE	SEMESTRE 5
<p><i>Programa</i>: Introducción a la sintaxis española. Consideraciones conceptuales y terminológicas alrededor de la noción de gramática. Partes de la oración. Categorías gramaticales. El sintagma nominal y el sintagma verbal. Análisis teórico y práctico de las oraciones simples y compuestas. Enfoque estructuralista y enfoque generativista.</p> <p>Prof.: Immaculada Fàbregas</p> <p><i>Examen</i>: escrito, 2h.</p> <p><i>Bibliografía</i>: ALARCOS LLORACH, E.: <i>Gramática de la lengua española</i>, Madrid: Real Academia Española, Espasa, 2002. GILI GAYA, S.: <i>Curso Superior de Sintaxis española</i>, Barcelona: Spes Editorial, 2002. GOMEZ TORREGO L.: <i>Gramática didáctica del español</i>, Madrid: Ediciones SM, 1999.</p>	

LINGUISTIQUE	SEMESTRE 5
<p><i>Programme</i> : linguistique diachronique. Les substrats linguistiques de la péninsule ibérique (données de départ, romanisation de la péninsule, apports postérieurs) ; le dynamisme de la langue (la création lexicale interne) ; du latin au castillan (évolution phonétique et phonologique depuis le latin classique jusqu'à l'espagnol moderne) ; quelques notions de morphosyntaxe diachronique (morphèmes et lexèmes : substantif, adjectif, pronom, numéraux, adverbe).</p> <p>Prof. : Immaculada Fàbregas</p>	

Examen : écrit, 2 h.

Bibliographie :

ECHENIQUE ELIZONDO, M.T., MARTÍNEZ ALCALDE, M.J.: *Diacronía y gramática histórica de la lengua española*, Valencia, Tirant Humanidades, 2011
LAPESA, R.: *Historia de la lengua española*, Madrid : Gredos, 1988.
LATHROP, T. A.: *Curso de gramática española*, Barcelona : Ariel, 2009.
LLEAL, C. : *La formación de las lenguas romances peninsulares*, Barcelona : Barcanova, 1990.

LITTERATURE DE L'ESPAGNE

SEMESTRE 5

Programme du CM : Introduction à la poésie et théâtre des Siècles d'Or à travers l'étude de textes de Garcilaso de la Vega, Juan Boscán, Cristóbal de Castillejo, Fray Luis de León, Lope de Vega, Calderón de la Barca, Góngora et Quevedo. Un recueil sera fourni aux étudiants par l'enseignant.

Prof. : Daniel Attala (CM et TD)

Examen : commentaire dirigé, 3 h (CM) et contrôle continu (TD).

Lectures obligatoires du CM :

Dossier de textes préparé par l'enseignant

LE BIGOT, Claude. *Lecture et analyse de la poésie espagnole*, Paris : Nathan, 2001.

Bibliographie du CM :

GARCILASO DE LA VEGA: *Poesía castellana completa*, Madrid: Cátedra (se admiten otras ediciones).
RICO, Francisco: *Historia y crítica de la literatura española. Siglo de Oro: Renacimiento*, Madrid: Crítica.
RICO, Francisco: *Historia y crítica de la literatura española. Siglo de Oro: Barroco*, Madrid: Crítica.
JONES, R. O., *Historia de la literatura española. Siglo de Oro: prosa y poesía*, Barcelona: Ariel, 2000.

Bibliographie du TD :

*Langue et aspects formels :

BENAC, H. ET REAUTE, B., *Vocabulaire des études littéraires*, Paris, Hachette éducation, 1993 [BU 808 BEN].
BENSOUSSAN, M. et A., LE BIGOT, C., *Versification espagnole et petit traité des figures*, Rennes, PUR, 1992 [BU 860.1 BEN].
DUPONT, P., *La langue du Siècle d'Or*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1990 [BU 465 DUP].
FORRADELLAS, J. et MARCHESE, Á., *Diccionario de retórica, crítica y terminología literaria*, Barcelone, Ariel, 1986 [BU R13855].
PARDO, M. et A., *Précis de métrique espagnole*, Paris, Colin, 2007 [BU 861 PAR].

**PATRIMOINE LITTERAIRE
(avec Lettres Modernes)**

SEMESTRE 6

Programme : Introduction à l'œuvre de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges à travers l'analyse de son recueil *L'Aleph* (1949-1974). La notion d'intertextualité étant au centre de la pratique littéraire de cet auteur, la lecture de « Palimpsestes » (1982) de G. Genette est souhaitable. La notion de "fantastique" sera également au centre des commentaires.

Prof. : Daniel Attala

Examen : écrit, 3 h.

Lecture obligatoire :

BORGES, Jorge Luis. *L'Aleph*, Gallimard. / *El Aleph* (plusieurs éditions).

Bibliographie :

BORGES, Jorge Luis. *L'Aleph*, Paris, Gallimard.
BORGES, Jorge Luis. *El Aleph*, plusieurs éditions.
GENETTE, Gérard. *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1984.

CIVILISATION DE L'ESPAGNE	SEMESTRE 5
<p>Introduction à l'étude de la civilisation hispanique (Espagne et Amérique) de l'époque moderne. Ce cours (CM et TD) se propose de donner une vision d'ensemble sur une longue période qui va de la fin du Moyen Âge, avec le règne des Rois Catholiques et la découverte de l'Amérique, jusqu'au XVIII^e siècle et le règne des Bourbons, à l'aube de l'indépendance.</p> <p>Fin du XV^e siècle -début du XVI^e siècle. Rois Catholiques : construction de l'Etat moderne, instauration de l'Inquisition, institutions ; contexte historique et acteurs de la conquête de l'Amérique.</p> <p>XVI^e siècle : Charles I^{er} d'Espagne : un roi empereur, guerre des communautés. Philippe II et sa politique extérieure. Société et culture de la Renaissance, le tournant des années 1550 (Concile de Trente, instauration d'une censure <i>a posteriori</i>). L'organisation administrative et politique des Indes, évangélisation et exploitation des indiens, traite des noirs. Société de castes et économie coloniale.</p> <p>XVII^e : une période de crise politique et économique (les derniers Habsbourg). La figure du <i>valido</i>. 1640 : crise catalane et guerre d'indépendance. Développement de l'administration coloniale ; affirmation d'une identité créole.</p> <p>XVIII^e : centralisation et réorganisation administratives ; réformisme des Bourbons outre-mer. Révoltes indiennes et créoles. Culture des Lumières.</p> <p>Prof.: François-Xavier Guerry</p> <p><i>Examen</i>: écrit (3h) et contrôle continu</p> <p><i>Bibliographie</i> :</p> <p>BENASSAR, Bartolomé et VINCENT, Bernard, <i>Le temps de l'Espagne. XVI^e-XVII^e siècles</i>, Paris, Hachette, 1999 [BU : 946.04 BEN].</p> <p>DEDIEU, Jean-Pierre, <i>L'Espagne de 1492 à 1808</i>, Paris, Belin, 2005 [BU : 946 DED].</p> <p>GARCÍA CÁRCEL, Ricardo, <i>Historia de España. Siglos XVI y XVII. La España de los Austrias</i>, Madrid, Cátedra, 2003 [BU : 946.04 HIS].</p> <p>LAVALLÉ, Bernard, <i>L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar</i>, Paris, Belin, 2004 [BU 980 LAV].</p> <p>LAVIANA CUETOS, M. L., <i>La América española, 1492-1898. De las Indias a nuestra América</i>, Madrid, <i>Información e historia</i>, 1996 [BU 972 LAV].</p> <p>VILAR, Pierre, <i>Histoire de l'Espagne</i>, Paris, PUF, 2001 [BU : 946 VIL]. Approche générale.</p>	

ANALYSE DE L'IMAGE	SEMESTRE 5
<p>Introducción al análisis fílmico a través de una panorámica de la historia del cine español y algunas producciones ampliamente reconocidas del cine hispanoamericano: teoría esencial y análisis de películas seleccionados por el profesor.</p> <p>PROGRAMA</p> <p>1. Introducción metodológica al análisis cinematográfico</p> <p><u>Cine español</u></p> <p>2. Luis Buñuel– El perro andaluz (1929)</p> <p>3. La Guerra Civil en el cine español</p> <p> 3.1 La versión franquista de la guerra civil – Raza (José Luis Saez de Heredia, 1941)</p> <p>4. Películas de la reconciliación - La Vaquilla (Luis García Berlanga, 1985)</p> <p>5. El cine de la memoria – La lengua de las mariposas (José Luis Cuerda, 1999)</p> <p>6. El fenómeno Almodóvar – Hable con ella (2002)</p> <p>7. Alejandro Amenábar – Mar adentro (2004)</p> <p>8. Icíar Bollain -También la lluvia (2010)</p> <p><u>Cine hispanoamericano</u></p> <p>1. Ahí está el detalle (Cantinflas, 1940) – México, la Edad de Oro.</p>	

2. La Historia Oficial (1985) Luis Puenzo. – Argentina.
3. Fresa y chocolate (Juan Carlos Tabío y Tomás Gutiérrez Alea, 1994) – Cuba.
4. La jaula de oro (Andrés Wood, 2004) – Chile
5. Tempestad (Tatiana Huezo, 2016)
6. Roma (Alfonso Cuarón, 2018) – México
7. La Llorona (Jayro Bustamante, 2019) México

Prof.: Claudia PANAMEÑO

Evaluación: Control Continuo oral + escrito.

Bibliografía:

LABARRÈRE, André Z., *Atlas du cinéma*, Librairie Générale Française, 2002.

PINEL, Vincent, *Écoles, genres, et mouvements au cinéma*, Larousse-Bordas, Paris, 2000.

AUMONT, Jaques, *Le cinéma et la mise en scène*, Armand Colin, Paris, 2010.

FEENSTRA, Pietsie ; SÁNCHEZ-BIOSCA, Vicente, *Le cinéma espagnol. Histoire et culture*, Armand Colin, Paris, 2014.

AUGROS, Joël ; KITSOPANIDOU, Kira, *Une Histoire du cinéma américain. Stratégies, révolutions et mutations au XXe siècle*, Armand Colin, Malakoff, 2016.

UE5 AU CHOIX – SEMESTRE 6 (L3)							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coefficient	Session 1	Session 2	ECTS (et coefficient)
PDE1502U	Préprofessionnalisation Professeur des écoles		Questions socialement vives	Francis Subercaze	12		1	CC	Écrit 1H	3 (Coeff. 1)
			Mathématiques	Patrice Calvard		12	1	CC	écrit 1h30	
			Français	M. CHERLY		12	1	CC	Ecrit 1h30	
FLE1604U	Français Langue Etrangère	IDF1501T	Initiation à la didactique du FLE : quelles orientations ?	R. HANNACHI		12	1	CC	écrit 1h30	3 (Coeff. 1)
			Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle	R. HANNACHI		12		CC	écrit 1h30	
PDE1502U	Préprofessionnalisation Professeur des collèges et lycées		Questions socialement vives	Francis Subercaze	12		1	CC	Écrit 1H	3 (Coeff. 1)
			Questions socialement vives : les concurrences mémorielles	Francis Subercaze	12		1	CC	écrit 1h	
			Méthodologie du dossier « didactique »	Francis Subercaze		4	1	SOUTENANCE	Dossier amélioré	
MDE1501U	Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique		Commerce, diffusion et distribution du livre	J.SIMON		12		CC	oral	

			Le métier de médiateur culturel	Hélène dupuis-JAMET		12		CC	oral	3 (Coeff. 1)
			Techniques d'analyse de corpus et de bases de données	C. MILLON		12	1	CC	Ecrit 1h30	
			Stage	TANGUY					soutenance du rapport de stage	
SHS1501U	Découverte des sciences humaines et sociales	INR1501T	Initiation à la recherche	I. Durand /E.LIMOUSIN			1	Dossier et soutenance orale	Oral	3 (Coeff. 1)
Voir le descriptif des enseignements dans le livret UE5										

L3- SEMESTRE 5- SÉJOUR ERASMUS OBLIGATOIRE EN ESPAGNE

NOTE DE CADRAGE PÉDAGOGIQUE Séjour obligatoire en Espagne¹ LLCER Espagnol Département d'études ibériques et ibéro-américaines

Préambule :

La Licence de LLCER Espagnol organisée par le Département d'études ibériques et ibéro-américaines de l'Université Bretagne Sud comporte un séjour obligatoire en Espagne pendant le premier semestre de L3 (S5).

Ce séjour à l'étranger a lieu dans le cadre de la mobilité étudiante du programme ERASMUS+.

Des 180 crédits que contiennent les trois années de la Licence LLCER Espagnol, le semestre réalisé à l'étranger correspond à **30 crédits**.

Les matières suivies dans les universités espagnoles **sont évaluées par les enseignants de ces universités**. Cependant, ce sont **les enseignants du Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines de l'UBS qui valident les résultats** communiqués par les universités partenaires.

D'après la norme européenne, la validation du semestre non seulement entraîne l'obtention des 30 crédits correspondant au S5 de la Licence LLCER Espagnol de l'UBS, mais aussi la **neutralisation des résultats** en termes de notation. Néanmoins, les résultats obtenus dans l'université espagnole sont pris en considération au moment d'accorder le diplôme de la Licence.

Si un étudiant ne valide pas les 30 crédits obligatoires pendant son séjour en Espagne, le jury, constitué des enseignants du Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines, décide, au cas par cas, de la façon de rattraper ou non les crédits manquants.

Grâce aux partenariats entre l'UBS et les universités étrangères, le Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines propose les universités partenaires suivantes : Universidad de Cádiz, Universidad de Jaén, Universidad de Santander, Universidad de Oviedo, Universidade de Vigo, Universitat de València, Universitat de Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, Universitat Pompeu Fabra, Universitat de les Illes Balears, Universidad Europea de Canarias, Universidad Juan Carlos Madrid.

Dans le cadre européen LMD (Licence-Master-Doctorat), tous les étudiants ont droit à une bourse de mobilité par cycle : Licence, Master et Doctorat.

Avant le départ :

- Dès la rentrée en L2, chaque étudiant doit consulter le site web du Service des Affaires Internationales (SAI) de l'UBS de façon régulière afin de trouver le maximum d'informations sur les séjours Erasmus+ à l'étranger :
<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/mobilite-etudiante/etudier-a-l-etranger/eramus.html>
- En début d'année de L2 (octobre), les étudiants doivent être attentifs aux dates des **réunions d'information** que le SAI de l'UBS organise pour les étudiants devant faire une mobilité à l'étranger. Tous les ans, le SAI propose plusieurs réunions, dont une au paquebot, destinée aux étudiants de la Faculté LLSHS. Il est impératif que chaque étudiant participe à une réunion d'information.

¹ Le séjour réalisé dans le cadre de la convention de double diplôme avec l'Université de Jaén prévoit des modalités différentes à celles décrites dans ce document.

- Chaque étudiant doit réfléchir sur **le choix de l'université de destination** - Cadix, Jaén, Vigo, Santander, Oviedo, Valence, Iles Baléares, Barcelone (UPF, UB, UAB), Canaries, Madrid, etc.- Les sites web de chaque université apportent les informations sur les formations et les matières qui sont proposées. Au-delà des préférences personnelles, l'orientation pédagogique et professionnelle est essentielle dans le choix de l'université de destination.
- Malgré le fait que le séjour à l'étranger soit obligatoire dans le cursus de la Licence LLCER Espagnol, chaque étudiant doit présenter **un dossier de candidature auprès du SAI**. Les modalités et la date de remise du dossier sont indiquées sur le site du SAI (en général mi-janvier). Un CV en français et une lettre de motivation en langue espagnole, ainsi que trois choix par ordre de préférence seront demandés à chaque étudiant.
- Avant de déposer leur dossier au SAI, les étudiants peuvent demander des informations, voire des conseils aux enseignants du Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines.
- Vu que les universités d'accueil exigent le niveau B2 d'espagnol, tous les étudiants de L2 sont obligés de se présenter aux épreuves du **CLES B2 Espagnol** qui est proposé gratuitement courant mars par le CLUBS et qui a lieu à Lorient. Cette certification est préparée en amont en cours de CO/EO en L1 et par le biais des heures de renforcement méthodologique ("pratique orale individualisée de l'espagnol") qui sont proposées à l'ensemble de la Licence.

Affectation dans une université espagnole :

- Pour réaliser un séjour dans une université espagnole, il est impératif que l'étudiant ait obtenu la totalité des unités (60 crédits) de l'année de L2.
- Il ne pourra pas partir en AJAC. En cas d'AJAC, il devra d'abord valider les unités dont il n'a pas obtenu la moyenne pendant l'année de L2, si bien qu'il devra attendre au moins une année avant de partir en Espagne.
- L'attribution d'une université aux étudiants est décidée par l'équipe enseignante du Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines après les délibérations du semestre 2 et, le cas échéant, après les délibérations de la session de rattrapages.
- S'appuyant sur le dossier de candidature qui leur est transmis par le SAI, les enseignants tiennent compte des résultats de L2, la motivation et le projet pédagogique et professionnel. D'autres critères peuvent être pris en considération : par exemple, le fait d'avoir suivi des cours de catalan (Lansad) peut favoriser les candidats ayant choisi une université implantée dans un territoire catalanophone.
- Le directeur/la directrice d'études L2 transmet au SAI l'affectation de chaque étudiant. C'est donc le SAI qui se charge de communiquer officiellement l'affectation à chaque étudiant, dans tous les cas avant la période estivale.
- Dès que l'étudiant connaît son affectation, il doit suivre les consignes administratives que le SAI lui indiquera et parallèlement doit faire l'inscription de L3 à l'UBS. Ses droits d'inscription se payent à l'UBS, jamais à l'université d'accueil.
- Avant le départ en Espagne, il est essentiel que chaque étudiant connaisse le nom de **l'enseignant de l'UBS qui sera son responsable pédagogique tout au long du séjour**. Il faudra prendre contact avec ce responsable afin de préparer le contrat pédagogique (avec un choix de matières).

- Il faut savoir que, pendant tout le séjour en Espagne, l'étudiant aura, a priori, deux responsables pédagogiques (ou coordinateurs Erasmus), l'un à l'UBS et l'autre à l'université d'accueil, et qu'il devra rester régulièrement en relation avec les responsables pédagogiques des deux universités.
- Avant de se rendre en Espagne, il est donc nécessaire que l'étudiant se renseigne auprès du service des relations internationales de l'université d'accueil et qu'il prenne connaissance du nom du coordinateur Erasmus de l'université étrangère.
- Il est important également avant le départ à l'étranger que chaque étudiant s'informe des possibilités de logement dans la ville de destination, sachant que la colocation est la modalité la plus généralisée en Espagne.

Contrat pédagogique :

- Le contrat pédagogique (ou contrat d'études) est un document qui récapitule les matières que l'étudiant aura choisies. Bien qu'avant le départ en Espagne l'étudiant ait déjà fait son choix à l'aide de son responsable pédagogique de l'UBS, une fois sur place, il pourra modifier ses choix en fonction des horaires et des contenus qu'il aura pu vérifier pendant les premières semaines de cours en Espagne. Ce document qui transite par le SAI doit être validé et signé par les responsables pédagogiques des deux universités partenaires.
- Pour l'élaboration du contrat pédagogique, il est impératif de prévoir des matières équivalent à **un minimum de 30 crédits au total**. Dans la mesure où il est possible que l'étudiant n'obtienne pas la moyenne dans toutes les matières et qu'il n'y a pas de compensation entre celles-ci, il est fortement conseillé de prévoir **des crédits supplémentaires**. Sachant que dans les universités espagnoles chaque matière comporte généralement 6 crédits, il est convenable que l'étudiant soit inscrit à six matières, ce qui équivaut à un total de 36 crédits.
- Le choix des matières ne correspondra pas exactement à la formation LLCER Espagnol. Cependant, il ne faut pas perdre de vue les trois volets de LLCER : (1) langue, linguistique et traduction, (2) littérature, (3) civilisation, histoire de l'art et analyse de l'image. Il est souhaitable, dans la mesure du possible, de trouver un équilibre entre les trois. Par ailleurs, le choix de matières relatives au parcours de L2 (UE 5) ne sera pas prioritaire au moment de choisir les matières
- Il faut savoir que les sigles LLCER n'existent pas en Espagne. Les départements des universités partenaires qui offrent la formation plus ou moins équivalant à LLCER s'appellent : *Filología Hispánica*, *Filología española*, *Estudios hispánicos*, *Ciencias del Lenguaje y traducción*, etc. Il est possible de s'inscrire à des matières qui appartiennent à d'autres départements de la même faculté.
- Dans le choix des matières, il faut tenir compte du fait que les matières qui sont proposées par ces départements sont **en langue espagnole**. Toutefois, si ce sont des cours plus généraux, sur l'histoire des idées ou de l'art en général, les cours peuvent parfois être assurés en galicien ou en catalan.
- Il ne faut pas perdre de vue que le séjour en Espagne aura une durée d'un semestre. Il faut s'assurer qu'à la fin du semestre (*cuatrimestre*) toutes les matières choisies feront l'objet d'une évaluation.
- Les universités partenaires proposent souvent des cours de langue étrangère (espagnol ou/et autres) pour les étudiants étrangers. Malgré le fait qu'ils ne comportent pas nécessairement de crédits, il est fortement conseillé de se renseigner sur place et de suivre ces cours. Si ces cours sont choisis, il faut l'indiquer sur le contrat pédagogique.

Pendant le séjour en Espagne :

- Les cours commençant généralement dans les universités espagnoles vers la mi-septembre, chaque étudiant doit se rendre à l'université d'accueil en début du mois de septembre. Les universités partenaires proposent toujours des journées d'intégration destinées aux étudiants étrangers. Il est très important d'y participer.
- Dès son arrivée à l'université d'accueil, chaque étudiant doit se présenter au service des relations internationales pour connaître les démarches administratives à réaliser sur place, et le nom de son coordinateur Erasmus espagnol s'il ne le connaît pas encore.
- Il faut savoir, cependant, que dans certaines universités étrangères la figure de coordinateur Erasmus n'existe pas. Si l'étudiant identifie son coordinateur Erasmus espagnol, il est convenable de se faire connaître et de lui faire part de ses choix pédagogiques et, éventuellement, de ses difficultés par rapport aux cours, contenus, horaires, examens, crédits, etc. À défaut d'un coordinateur Erasmus dans l'université d'accueil, il est très important de se présenter auprès des enseignants de chaque matière.
- **Quant au responsable pédagogique de l'UBS, il est essentiel de le tenir informé régulièrement tout au long du séjour.** Ce responsable ne pourra pas régler les aspects pratiques de l'université d'accueil. En revanche, il pourra orienter l'étudiant à établir son contrat pédagogique.
- La fin des cours du premier semestre (*cuatrimestre*) oscille selon les universités d'accueil. Dans tous les cas, il faut prévoir de se rendre en Espagne au mois de janvier pour finir les cours et passer les examens sur place.

Contrôle des connaissances :

- L'évaluation des matières aura lieu en Espagne selon les modalités d'examen prévues par l'université d'accueil. Il est donc nécessaire que l'étudiant prenne connaissance des modalités d'examen et des dates des évaluations pour pouvoir être évalué en Espagne. Il est indispensable que, avant son retour en France, l'étudiant ait terminé tous les examens du semestre réalisé en Espagne.
- Les notes obtenues en Espagne sont communiquées par les universités partenaires au SAI de l'UBS. Puis, elles sont transmises à l'équipe enseignante du Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines de l'UBS, ce qui permet d'organiser la délibération du semestre réalisé dans une université partenaire pour valider le S5 de la Licence de LLCER Espagnol.
- Le jury, constitué de l'équipe enseignante de l'UBS, est souverain et doit décider si le semestre réalisé à l'étranger est validé ou non. Pour qu'il soit validé, il faut que l'étudiant ait obtenu **un minimum de 30 crédits à l'étranger**. Vu que le système de compensation ne s'applique pas et compte tenu de cas de figure très variés, le jury étudie au cas par cas pour décider de la validation du semestre.
- Si le semestre réalisé à l'étranger est validé par le jury, les notes du S5 de la Licence de LLCER Espagnol sont **neutralisées**. Ceci dit, le jury tient compte des résultats obtenus à l'étranger pour une éventuelle mention au moment d'accorder le diplôme de Licence.
- Si le jury ne valide pas le semestre réalisé à l'étranger, celui-ci proposera à l'étudiant une solution pour pouvoir obtenir les crédits manquants pendant les épreuves de la session 2 organisées par le Dpt. d'études ibériques et ibéro-américaines.

Fin du séjour :

- **Avant la fin du séjour en Espagne, il est très important que chaque étudiant transmette dès que possible à son responsable pédagogique de l'UBS la date exacte de son retour à Lorient afin que l'équipe enseignante annonce, à son tour le plus tôt possible, la date de début des enseignements du S6.**
- Les délibérations sont organisées à l'UBS une fois transmis aux enseignants de l'UBS l'ensemble des résultats obtenus en Espagne. Le secrétariat pédagogique de l'UBS se charge de communiquer aux étudiants la date des délibérations, et la validation ou non-validation du semestre réalisé dans une université partenaire.



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ETUDES ET EXAMENS DE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE ET MASTER

Contrat 2017/2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L511-3, L 611-1 à L 642-12, L. 712-6-2, L 718-16, L 721-1, L 811-1 à L 811-6, L 832-1 et 2, et D 611-1 à D 642-19, D 643-59 à D 643-61, et R. 232-1, R 712-1 à R. 712-46, et R. 811-10 à R 811-15 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle modifié ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 21 / 07 / 2017 portant accréditation de l'UBS, à délivrer les diplômes nationaux de Diplôme de Universitaire de Technologie, Licence, Licence Professionnelle et Master ;

La commission formation vie universitaire a adopté le règlement général des études et examens suivant dans sa séance du 20 / 06 / 2019

PRÉAMBULE :

Les étudiants s'engagent à :

- ✓ Exercer leur droit d'expression dans des conditions qui ne portent pas atteinte aux activités d'enseignement et de recherche et qui ne troublent pas l'ordre public ;
- ✓ Participer à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux étudiants ;
- ✓ Prendre connaissance des modalités de contrôle des connaissances diffusées par l'établissement ;
- ✓ Prendre connaissance et respecter les chartes en vigueur : informatique, anti-plagiat ;
- ✓ S'informer régulièrement de l'emploi du temps et des calendriers d'examen par l'ENT ;
- ✓ Tenir informé le service de scolarité de tout événement de nature à empêcher l'assiduité en cours et aux examens dans des délais compatibles avec la capacité de l'administration à proposer des mesures adaptées et dans la mesure où aucune contrainte pédagogique ne s'y oppose ;
- ✓ Répondre à l'obligation d'assiduité aux enseignements et aux examens notamment lorsqu'ils bénéficient d'une bourse ou/et d'une aide financière au titre de leurs études ;
- ✓ Ne pas organiser ou participer à toute opération bizutage ;
- ✓ Se munir de sa carte d'étudiant lors de sa présence dans les locaux de l'UBS ;

L'Université s'engage à :

- ✓ Garantir la liberté d'information et d'expression aux étudiants ;
- ✓ Participer à la formation des élus étudiants ;
- ✓ Reconnaître les diverses modalités d'engagement étudiant ;
- ✓ Associer la représentation étudiante aux débats de la communauté universitaire, notamment en respectant les délais de transmission des documents de travail ;
- ✓ Financer des contrats spécifiques pour les étudiants participant au service public de l'enseignement supérieur ;
- ✓ Définir et diffuser les maquettes d'enseignement dans un calendrier permettant aux étudiants d'en prendre connaissance ;
- ✓ Diffuser les modalités de contrôle des connaissances à la rentrée universitaire et à ne pas les modifier en cours d'année ;
- ✓ Adapter les modalités de contrôle des connaissances aux étudiants exposés à des contraintes spécifiques.

I. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

La CFVU de l'établissement arrête chaque année un calendrier de l'année universitaire entre les différentes composantes de l'établissement. Ce calendrier fixe les dates de rentrée, les dates d'interruption de cours, les périodes d'examen, les dates de fin des cours et la date de fin de l'année universitaire. Ce calendrier est soumis au CHSCT puis au conseil d'administration pour validation.

La date limite d'inscription administrative pour les étudiants en formation initiale, hors doctorants, est fixée au 31 octobre de chaque année universitaire.

Les transferts d'inscription en cours d'année ou à l'issue d'un semestre nécessitent l'accord du chef d'établissement d'origine et du président de l'UBS, pris après consultation du responsable du diplôme postulé.

Lorsque cette modalité existe, les étudiants sont tenus de s'inscrire pédagogiquement par le web au plus tard quinze jours après le début de chaque semestre, faute de quoi, ils ne pourront être admis à suivre les enseignements, ni à maintenir leur statut de boursier.

À défaut, les étudiants doivent effectuer leur inscription pédagogique dans les calendriers fixés par leur composante.

Les étudiants soumis à des contraintes particulières (voir infra 2.1. et 2.2.) sont tenus de signaler leur situation au service compétent et de remplir les formalités correspondantes l'année qui précède leur admission en complément des opérations de préinscription.

II. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES EXAMENS

1) Modalités de contrôle des connaissances

La maquette, les modalités de contrôle des connaissances et le règlement de tout diplôme sont validés par la commission formations vie universitaire l'année universitaire qui précède son ouverture, après avis du conseil de composante concernée, et au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

Ces documents sont diffusés aux étudiants et tenus à leur disposition sur le site de l'établissement sans modifications durant la totalité de l'année universitaire.

2) Modalités d'inscription

2.1. Inscription administrative

Les étudiants sont admis à s'inscrire dans le cadre des limites des capacités d'accueil fixées par le conseil d'administration.

Nul ne peut être admis à participer à un examen, ou à une séance de TP, s'il n'est régulièrement inscrit administrativement dans l'établissement.

Un étudiant ne peut composer s'il fait l'objet d'une mesure d'interdiction ou d'exclusion.

Les auditeurs libres ne sont pas admis à composer.

2.1.1. Des modalités d'inscription administrative :

Trois types principaux d'inscription annuelle sont possibles :

- ✓ Inscription principale ;
- ✓ Inscription seconde : inscription prise en plus de l'inscription principale, pour obtenir un diplôme ou un parcours-type différent, un certificat, ou pour valider

des semestres ou unités complémentaires ou manquants pour la validation du cursus engagé ;

- ✓ Inscription cumulative : inscription prise à titre complémentaire pour des étudiants qui effectuent leur cursus dans un établissement extérieur, élèves de terminale du second degré, école d'ingénieur, CPGE, IFSI etc.

2.1.2. Des modalités d'inscription administrative particulières :

En application des articles L 611-4 et suivants et de l'article 10 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, l'UBS adapte les modalités de son offre de formation aux publics exposés à des contraintes particulières.

Dans ces cas, lorsque la sanction d'une année d'études est répartie sur une durée pluriannuelle, une seule année d'études est décomptée et acquittée.

Les modalités d'aménagement sont fixées dans un contrat spécifique contresigné du directeur de la composante, du responsable du diplôme, du service spécialisé instructeur (SFC, relais handicap, service des sports, SAI, SUMPS, etc.) et de l'étudiant. L'ensemble des parties prenantes précisent leurs engagements respectifs dans ce contrat.

Les étudiants boursiers peuvent bénéficier de ces mesures. Leur assiduité est alors contrôlée sur les éléments fixés dans leur contrat pédagogique.

2.2. Inscription pédagogique

Les étudiants ne peuvent être admis à se présenter aux examens, quel que soit le type d'inscription et d'aménagement d'études dont ils peuvent bénéficier, que s'ils se sont inscrits pédagogiquement aux unités et matières de chacun des semestres postulés.

Les étudiants qui bénéficient d'un contrat pédagogique adapté au sens des dispositions du 2.1., doivent effectuer leurs inscriptions pédagogiques suivant les engagements mutuels souscrits.

3) Convocation des candidats aux épreuves

Le calendrier des épreuves écrites terminales est porté sur l'environnement numérique de travail des étudiants ou/et affiché, avec indication des dates et lieux d'examen ; ces modalités de diffusion de l'information tiennent lieu de convocation.

Le délai entre la diffusion du calendrier et l'examen concerné ne peut être inférieur à deux semaines, sauf cas de force majeure dûment constaté par le responsable de composante ou le Président.

Les calendriers des épreuves orales et pratiques sont communiqués, au plus tard, à l'issue des épreuves écrites.

Exception : lorsque le contrat pédagogique prévoit des modalités particulières, le service de scolarité de la composante, adresse par le moyen le plus approprié (mail, courrier, ENT) les convocations adaptées aux étudiants concernés.

2) Sujets d'examen

L'enseignant est responsable du sujet qu'il propose et précise sur le sujet l'intitulé de la matière et de l'unité, le nombre de pages du sujet, la durée de l'épreuve, les seuls documents (code civil, dictionnaires...) ou matériels autorisés (calculatrices, ...).

Lorsqu'un enseignant subit un cas de force majeure dûment justifié l'empêchant d'assurer sa surveillance, il lui appartient de trouver un remplaçant de la même discipline ou d'une discipline proche et d'en aviser les services administratifs. L'enseignant doit dans tous les cas être joignable pour donner toute information nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

III. CONDITIONS D'EXAMEN

Les surveillants sont informés des aménagements dont bénéficient certains candidats (tiers temps, handicapés etc.).

1) Surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de placer, dans une même salle, des examens de durée différente.

Quel que soit le nombre d'étudiants, chaque salle d'examen comprend dans la mesure du possible deux surveillants, ce chiffre pouvant être majoré en fonction de l'effectif et des conditions matérielles (un surveillant pour cinquante étudiants en moyenne).

Une liste des étudiants inscrits, comportant leur numéro d'identification, est remise au surveillant responsable de la salle et peut être affichée à l'entrée de la salle.

Rôle des surveillants

Ils sont présents dans la salle 1/4 d'heure avant le début des épreuves et s'assurent que la préparation matérielle de la salle a bien été effectuée (matériel de composition, le cas échéant numérotation des places, etc.).

Ils assurent le bon déroulement de l'épreuve et veillent à prévenir toute tentative de fraude (cf. V. Fraude aux examens).

Ils veillent à la bonne répartition des étudiants. Dans les cas où la capacité d'accueil de la salle le permet, une place doit être laissée libre entre chaque candidat, aucune distribution de sujet ne pouvant commencer tant que cette règle n'est pas respectée.

Des dispositions particulières seront appliquées dans les amphithéâtres.

Les surveillants effectuent une surveillance continue en circulant dans la salle, et s'assurent notamment que les étudiants ne communiquent pas entre eux.

Les responsables de surveillance peuvent vérifier en début ou en cours d'épreuve, éventuellement par un contrôle aléatoire, l'identité des candidats.

En conséquence, ils doivent exiger que la carte d'étudiant munie d'une photographie soit obligatoirement déposée en début d'épreuve sur la table de travail.

Le cas échéant, si les étudiants sont placés, les surveillants doivent également vérifier par un contrôle aléatoire que les étudiants se sont placés en respectant le numéro qui leur a été attribué. Le surveillant doit vérifier la teneur des documents autorisés.

À l'issue du temps réglementaire de l'épreuve, les candidats doivent arrêter de composer, remettre leur copie au surveillant, présenter leur carte d'étudiant et émarger.

L'enseignant chargé de la surveillance ne doit en aucun cas laisser les étudiants seuls pendant l'épreuve.

2) Accès des candidats aux salles d'examen

L'étudiant est tenu de se présenter devant la salle d'examen affectée à l'épreuve au moins ¼ h avant le début de celle-ci. Il attend le surveillant pour entrer dans la salle. Il est tenu de s'installer à la place qui lui est affectée pour l'épreuve. Il ne peut pas en changer sans y être autorisé.

L'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant le(s) sujet(s).

Toutefois, le responsable de l'épreuve (et en aucun cas le responsable de salle) pourra, à titre exceptionnel et lorsque le retard est dû à un cas de force majeure, autoriser à composer un candidat retardataire, dans la limite d'un retard n'excédant pas une **demi-heure**. Dans ce cas, aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au retardataire ; mention du retard et des circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

Le candidat indique clairement ses nom et prénom sur la partie supérieure de sa copie même si elle est rendue blanche. Il est interdit de porter des signes distinctifs sur les copies, intercalaires ou feuilles annexes.

Aucun candidat n'est autorisé à quitter **momentanément** la salle durant les **deux premières heures**. Au-delà, les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un.

Aucun candidat **ne peut quitter définitivement** la salle avant la fin de la première **demi-heure**. Le candidat qui quitte définitivement la salle avant la fin de l'épreuve remet obligatoirement sa copie même s'il remet une copie vierge.

3) Établissement du procès-verbal

À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est rempli et émargé par les surveillants et remis à l'issue de l'examen au service de scolarité compétent avec les copies d'examen et les brouillons non utilisés ainsi que la liste d'émargement.

Les surveillants procèdent au ramassage de toutes les copies et brouillons laissés par les étudiants sur les tables et les remettent, dès la fin de l'épreuve, au secrétariat afin d'éviter d'éventuelles fraudes lors d'examens à venir.

Le procès-verbal de déroulement de l'épreuve mentionne notamment : le nom des surveillants, le nom de l'épreuve, la date et le lieu de l'épreuve, sa durée, le nombre d'étudiants inscrits et présents, le nombre de copies remises, les observations ou incidents éventuels.

4) Annulation et report

Lorsqu'une épreuve est annulée en cours de déroulement, seuls peuvent participer à l'épreuve de remplacement les étudiants présents lors de l'épreuve annulée (sauf absence due à un cas de force majeure laissé à l'appréciation du responsable de l'épreuve).

IV. VALIDATION ET RÉSULTATS

1) Transmission et traitement des notes

Chaque correcteur transmet les notes de contrôle continu et d'oraux, et les copies corrigées des examens terminaux, au secrétariat, dans un délai raisonnable (fixé par le Président du jury) afin de préparer les délibérations.

Le report des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés par le Président du jury aidé par le secrétariat de section ou la scolarité.

2) Désignation et délibérations du jury

Composition

Les directeurs de composante procèdent annuellement à la désignation des présidents et des membres de jury (décision du CA du 8 juillet 2016). Chaque jury comprend au moins trois membres. Pour délibérer valablement la moitié + 1 des membres doit être réunie.

La composition du jury et le nom de son Président sont communiqués aux étudiants.

Rôle

Le jury se réunit à l'issue de chaque session et délibère à partir des résultats obtenus par les candidats aux contrôles continus et aux examens terminaux ;

Le jury, souverain, est seul habilité à procéder à la modification de notes ou d'éléments de délibération.

3) Communication des résultats, contentieux

Les notes de contrôle continu et d'examens terminaux communiquées en cours de semestre le sont sous la réserve de : « note proposée à la délibération du jury »

À l'issue des délibérations, les membres du jury émargent. La liste des résultats est affichée, dans la mesure du possible sous panneau fermant à clé.

L'étudiant prend connaissance de son résultat définitif par voie d'affichage ou sur son environnement numérique de travail.

Après la proclamation des résultats et la communication des notes, les étudiants ont droit, sur leur demande :

- à la consultation de leurs copies en présence de l'enseignant responsable de l'épreuve ;
- à un entretien avec le Président du jury ou l'un de ses membres délégué.

Lorsque des modalités particulières sont prévues pour la réception des étudiants et la communication des copies, celles-ci sont précisées immédiatement après les résultats. Dans ce cas, les étudiants doivent se conformer aux modalités établies par leur composante.

Conformément à l'instruction n° 2005-003 du 22-2-2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale (BO MENESR n° 24 du 16 juin 2005 NOR : MENA0501142J), les copies sont conservées au moins un an après la notification des résultats.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au Président du jury.

À défaut de conciliation, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la réponse apportée pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr) ; sans réponse de la part de l'Université dans les 2 mois qui suivent sa demande, l'étudiant dispose à

nouveau de deux mois pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Articles R 421-1 et R 421-2 du code de justice administrative).

Les attestations de réussite à un diplôme, ou d'obtention d'unités d'enseignement, sont établies par le service de scolarité de la filière concernée.

V. FRAUDE AUX EXAMENS

1) Prévention des fraudes

Une surveillance **active et continue**, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillants rappellent au début de l'épreuve, quelle qu'en soit la nature, les consignes relatives à la discipline de l'examen, et ce y compris pour les épreuves de contrôle continu :

Interdiction de fumer dans la salle d'examen, de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs. Les sacs doivent être laissés à l'entrée de la salle d'examen.

Toute fraude ou tentative de fraude entraîne pour le coupable la nullité de l'épreuve concernée. Il est déféré devant la section disciplinaire compétente. Celle-ci peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un diplôme ou titre délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

En l'absence d'indications, aucun matériel ou document n'est autorisé. Est sanctionnée toute introduction d'informations, interdites quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur ou de calculatrice, téléphone portable).

Le fait, pour un étudiant, de copier tout ou partie d'un texte, d'un ouvrage ou de toute autre source documentaire, notamment à partir d'Internet, sans en citer l'auteur ou l'origine, constitue un plagiat et est à ce titre passible des sanctions prévues au 3) du présent chapitre.

2) Conduite à tenir en cas de fraude (Articles L. 712-6-2, R. 232-1, R. 712-9 à R. 712-46, et R. 811-10 à R 811-15 du code de l'éducation) :

➡ Par les surveillants :

En cas de fraude (flagrant délit ou tentative), le surveillant responsable de la salle doit :

- Prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'examen du ou des candidats (sauf cas particulier précisé ci-dessous) ;

- Saisir le ou les documents ou matériels permettant de constater et d'établir ultérieurement la réalité des faits ;

- En cas de fraude ou de tentative de fraude avec un téléphone portable, confisquer le téléphone portable pour la durée de l'épreuve, ce dernier étant restitué à l'étudiant en fin d'épreuve. Le surveillant ne peut consulter le contenu du téléphone sans l'accord de l'étudiant ;

- Dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillants et par le ou les auteur(s) de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée sur le procès-verbal ;

- Porter la fraude à la connaissance du Président du jury et du responsable de composante, qui le soumettent au Président de l'UBS pour saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Administration ;

Cas particulier :

En présence de substitution de personnes ou de troubles affectant le bon déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par le responsable de la composante.

➔ Par le jury de l'examen :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le candidat n'est pas exclu de la salle d'examen :

- Sa copie est traitée comme celle des autres candidats

- Le jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat.

☞ Si le dossier est transmis à la section disciplinaire, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes, ne peut être délivré à l'étudiant incriminé avant que la formation de jugement de la section disciplinaire du Conseil d'Administration ait statué.

3) Effets de la fraude

- Aucune sanction d'ordre disciplinaire ou pédagogique ne peut être prise directement à l'encontre des étudiants.

- Tout étudiant suspecté de fraude à l'examen ne peut être sanctionné que par la section disciplinaire du Conseil d'Administration.

- Si la fraude est découverte alors que l'étudiant n'est plus usager de l'établissement, celui-ci peut être déféré devant la section disciplinaire. L'exercice de l'action disciplinaire ne se prescrit pas (CE, Ass., 27 mai 1955, Deleuze, Lebon 296).

La section disciplinaire, composée d'élus enseignants et étudiants du Conseil d'Administration, examine les faits, reçoit et interroge la personne incriminée qui peut être accompagnée d'un conseil, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et prend la (ou les) sanction(s) prévue(s) par l'article R 811-11 du code de l'éducation.

Les élus enseignants et étudiants siègent jusqu'à leur remplacement par de nouveaux élus du Conseil d'Administration. Si le renouvellement de la totalité des membres de la commission n'a pu être effectué, le mandat des membres non remplacés est prorogé jusqu'à leur remplacement.

Rappel des sanctions :

1) L'avertissement ;

2) Le blâme ;

3) L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis pour une exclusion inférieure à deux ans ;

4) L'exclusion définitive de l'établissement ;

5) L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6) L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Chacune de ces sanctions, prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.

La juridiction disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer, en outre, à l'égard de l'intéressé, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

En outre les sanctions du 3^{ème} groupe non assorties du sursis, et 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} groupes, entraînent l'incapacité de prendre des inscriptions dans le ou les établissements d'enseignement supérieur dispensant des formations post-baccalauréat et de subir des examens sanctionnant ces formations.

En cas de nullité de l'épreuve ou du groupe d'épreuves correspondant résultant d'une sanction prononcée par la section disciplinaire, l'autorité administrative saisit le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

Lorsque la fraude est découverte après la délivrance du diplôme, l'annulation des épreuves d'examen entraîne la nullité du diplôme.

L'autorité administrative compétente pour délivrer le diplôme retire celui-ci lorsque la décision de la section disciplinaire est devenue définitive.

Lorsqu'une sanction est prononcée en raison d'une fraude ou tentative de fraude, après l'inscription, la délivrance du diplôme ou l'admission à l'examen, l'autorité administrative compétente retire l'inscription, le diplôme ou l'admission à l'examen. Elle saisit, le cas échéant, le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

Approuvé en CFVU,
Le 20 / 06 / 2019

Le Président, Jean Peters

PRESENTATION

La double licence « Lettres – LLCER Espagnol » permet aux étudiants de suivre un cursus renforcé en préparant deux licences simultanément. Ce type de formation est rendu possible par la mutualisation de certains cours et n'augmente le temps de formation que de 25 % par rapport à un cursus possible. À l'issue de la formation, l'étudiant.e se verra délivrer deux diplômes de licence qui lui ouvriront de multiples possibilités de poursuites d'études vers les masters.

Néanmoins, cette double licence "Lettres - Espagnol" qui associe les exigences et les objectifs des deux licences disciplinaires, implique un travail personnel très important dans la mesure où elle vise à l'obtention de deux diplômes distincts :

- Licence mention « Lettres modernes »
- Licence mention « Langue Littérature Civilisation Étrangères et Régionales, spécialité Espagnol »

L'objectif est de développer des compétences dans les deux disciplines.

La licence de Lettres modernes vise l'acquisition d'une solide culture générale littéraire, d'une connaissance approfondie de la langue française, et apprend à maîtriser les techniques d'expression et d'analyse des textes. Elle propose une solide formation en linguistique, en langue française, en littérature française et comparée.

La licence LLCER d'Espagnol a pour objectif l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles nécessaires à la maîtrise de la langue espagnole et à l'élaboration de réflexions critiques sur les objets d'étude. Cette licence forme des spécialistes de langue espagnole : elle permet à l'étudiant d'étudier le fonctionnement de la langue, de pratiquer l'oral, de travailler la traduction et d'approcher les littératures et civilisations de l'Espagne et des pays hispanophones d'Amérique latine.

Les unités de spécialisation permettent de construire un projet professionnel. Quatre parcours sont ainsi proposés à partir de L2 :

- Découverte des sciences humaines et sociales
- Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique
- Français langue étrangère
- Préprofessionnalisation (Professorat lycées-collèges et professorat des écoles).

Une unité de culture générale ouvre des possibilités complémentaires d'épanouissement et d'initiation.

Par ailleurs, en troisième année, au semestre 5, les étudiants pourront, s'ils le souhaitent, réaliser un séjour d'un semestre à l'étranger dans le cadre des échanges ERASMUS. Ce séjour contribue à la consolidation des acquis linguistiques et culturels du monde hispanique. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un séjour ERASMUS au S5 dans une université espagnole au sein d'un département de Lettres Hispaniques ou de Lettres Modernes.

METIERS VISES PAR LA FORMATION

Cette double formation a pour vocation privilégiée la poursuite d'études en Master ou en école.

Les métiers envisageables (à condition de compléter les compétences acquises par une autre formation spécifique).

- Professeur des écoles ou professeur du second degré après obtention du master et des concours correspondants, métiers de l'éducation, conseiller d'éducation après obtention du concours correspondant.
- Traducteur, traducteur-interprète et guide-interprète.
- Métiers de la communication et de la gestion de l'information, documentation, ingénierie et médiation culturelle, communication, édition, audiovisuel. (Lecteur, correcteur, Assistant d'édition, Assistant de communication, Rédacteur territorial)
- Journalisme et information médias
- Accès aux concours de la fonction publique de catégorie A et B, et notamment aux fonctions d'attaché ou de rédacteur territorial (filière administrative ou culturelle).

COMPETENCES SPECIFIQUES VISEES

Les savoir-faire spécifiques en Lettres

Produire des textes variés adaptés aux destinataires en respectant des normes rédactionnelles, syntaxiques, stylistiques et lexicales. Évaluer le respect de ces normes.

Décrire, transmettre et mettre en œuvre ses connaissances dans le domaine de la littérature française, et évaluer / corriger / modifier des documents en fonction de ces savoirs.

Étude des procédés rhétoriques et stylistiques pour décrypter les messages complexes et les différents niveaux d'énonciation.

Traitement critique et analytique de l'information, évaluation des sources et de la pertinence des données, construction d'une argumentation.

Communication en français : expression rigoureuse de la langue française ; exigence de l'exactitude de la pensée, attention portée aux nuances et aux connotations.

Les savoir-faire spécifiques en LLCER Espagnol

Maîtrise des connaissances approfondies en langue, en littérature et en civilisation hispaniques.

Connaissances sur l'identité et les références culturelles hispanophones et son contexte historique, politique, social, économique, littéraire et artistique.

Maîtrise d'outils méthodologiques et documentaires spécifiques de la culture scientifique et critique.

Analyse critique littéraire, linguistique et historique de discours, de textes et d'images.

Communication écrite et orale en espagnol : expression rigoureuse de la langue espagnole, exigence de capacités d'organisation, de synthèse et d'argumentation.

Maîtrise de la traduction : comprendre, analyser et restituer avec fidélité et style un texte ou un discours d'une langue vers une autre.

POURSUITES D'ETUDES A L'UBS

La grande majorité des étudiants poursuit ses études au niveau master ou se tourne vers d'autres formations liées : écoles de traduction, de communication, de journalisme... Les titulaires de la double licence peuvent se destiner également à l'enseignement et s'orientent donc vers le master Métiers de l'Éducation et de la Formation (MEEF). Les qualités rédactionnelles acquises par les étudiants sont également appréciées dans le monde associatif ou dans le secteur privé où ils peuvent accéder à des postes transversaux communication ou coordination.

- Master Lettres modernes
- Master LLCER Études ibériques et ibéro-américaines
- Master Métiers de l'éducation et de la formation (professeurs des écoles, enseignants du secondaire Espagnol (en projet)
- Master Responsable de développement à l'international
- Master Gestion de Projets Régionaux et Européens
- Master Métiers du livre et de l'édition, Master Lettres modernes, autres masters

CONDITIONS D'ADMISSION

Baccalauréat voie générale, baccalauréat voie technologique (STMG), DAEUA ou DAEUB.

Il s'agit d'une filière sélective.

PRE-REQUIS

Disposer d'une forte capacité de travail et d'autonomie dans les apprentissages

Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde, faire preuve de curiosité intellectuelle, avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Disposer d'un bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement et d'une formation solide aux exercices d'explication et de commentaire des textes littéraires

Avoir une bonne maîtrise de la langue espagnole. (Niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues souhaité)

ORGANISATION DE LA DOUBLE LICENCE EN 6 SEMESTRES DE 8 UNITES D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>UE1 : Compréhension et expression orales, Analyse de textes UE2 : Grammaire espagnole, Traduction UE3 : Civilisation, Littérature de l'Espagne UE4 : Lecture de la presse, de l'image, cultures populaires UE5 : Les genres narratifs UE6 : Grammaire française, Phonétique UE7 : Méthodes du commentaire, Histoire des formes et des idées, Latin, Conférences métiers UE8 : Lansad, Activités d'ouverture</p>	<p>UE1 : Littérature comparée UE2 : Littérature française du 17e siècle UE3 : Grammaire française, Latin UE4 : Dissertation sur corpus, Écriture créative UE5 : Grammaire espagnole, Traduction UE6 : Littérature de l'Amérique latine, Analyse de textes UE7 : transversal (UE5) UE8 : Lansad, Activités d'ouverture</p>
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p>UE1 : Compréhension écrite, thème et version littéraires UE2 : Histoire de l'art, Linguistique espagnole UE3 : Littérature de l'Espagne UE4 : Civilisation de l'Espagne UE5 : Littérature française du 16e siècle, latin UE6 : Littérature comparée, Ancien français UE7 : Mutualisée (parcours) UE8 : Lansad, Activité d'ouverture informatique</p>	<p>UE1 : Littérature médiévale, Littérature ancienne UE2 : Littérature comparée, Patrimoine littéraire UE3 : Ancien français, Latin UE4 : Grammaire française, Histoire de l'art UE5 : Littérature de l'Amérique latine, Analyse littéraire UE6 : Grammaire espagnole, Traduction des médias UE7 : Mutualisée (parcours) UE8 : Lansad, Activité d'ouverture informatique</p>
SEMESTRE 5 (AU CHOIX)	SEMESTRE 6
<p>Mobilité ERASMUS dans une université espagnole (au sein d'un département de Lettres hispaniques ou Lettres modernes</p> <p>OU</p> <p>UE1 : Littérature française du 17e siècle, Littérature du 20e siècle UE2 : Littérature comparée, Critique UE3 : Grammaire française, Latin, Ancien français UE4 : Dissertation, Explications de textes, Stylistique UE5 : Mutualisée (parcours) UE6 : Lansad, Activité d'ouverture informatique UE7 : Traduction des médias (S3) UE8 : Littérature française du 18^{ème} (S3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Si mobilité dans un département d'études hispaniques en Espagne au S5</i> <p>UE1 : Littérature française du 18e siècle, Littérature médiévale UE2 : Littérature française du 19e siècle, Littérature française du 16e siècle, UE3 : Grammaire française, Ancien français et Histoire de la langue UE4 : Explications de textes, Latin, Patrimoine littéraire UE5 : Mutualisée (parcours) UE6 : Lansad, AO UE7 : Méthode de l'oral, Stylistique, Dissertation (S4) UE8 : Littérature hispanique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Si mobilité dans un département de Lettres Modernes en Espagne au S5</i> • <i>Si pas de mobilité au S5</i> <p>UE1 : Thème, Version UE2 : Grammaire espagnole, Linguistique espagnole UE3 : Littérature hispanique UE4 : Civilisation hispanique UE5 : Mutualisée (parcours) UE6 : Lansad, AO UE7 : Méthode de l'oral, Stylistique, Dissertation (S4) UE8 : Compréhension orale (S4), Analyse de l'image, Patrimoine littéraire</p>

Le descriptif des enseignements est à consulter dans les livrets de présentation des Licences Lettres modernes et LLCER Espagnol.

L1 DOUBLE LICENCE- S1							Modalités de contrôle			
Cod e UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Co eff	Session 1	Sessio n 2	ECTS
PLA 110 8U	PRATIQUE DE LA LANGUE UE1	ADT1101T	Analyse de textes	GUERRY		12	1	CC	écrit 1h	3,75*
		CEO1102T	Compréhension et expression orales	PANAMEÑO		24	1	CC	Écrit 1H	(Coeff. 2)
CDL 110 2U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE2	GRA1108T	Grammaire	ROSIAU	18	12	1	CC	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		TRA1101T	Traduction	ROSIAU		18	1	écrit 2h	écrit 2h	
CLH 110 2U	CIVILISATION et LITTÉRATURE HISPANIQUE UE3	CES1104T	Civilisation Espagne	PANAMEÑO	24		1	écrit 2h	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		LES1105T	Littérature de l'Espagne	ATTALA	24		1	écrit 2h	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
ACH 110 2U	ACTUALITES HISPANIQUES UE4	LDP1101T	Lecture de la presse	DELHOM		12	1	CC	Oral 20 min	3,75 (Coeff. 2)
		LDI1101T	Lecture de l'image	GUERRY		12	1	CC	Oral 20 min	
		CPO1102T	Cultures populaires	GUERRY		12	1	CC	Oral 20 min	
LIF1 105 U	UE5 LITTÉRATURE FRANCAISE	GEN1101T	Les genres narratifs	CHERLY	12	24	1	CC	Écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
EDL 110 2U	ETUDE DE LA LANGUE UE6	GRF1102T	Grammaire française		12	12	1	CC	écrit 1h	3,75 (Coeff. 2)
		PHO1106T	Phonétique	GUERRY		12	1	Oral 20 min	Oral 20 min	
MS H11 10U	METHODES ET SAVOIRS DES SCIENCES HUMAINES UE7	LAT1104T	Latin	HENRICHOT		18	1	CC	écrit 1h	3,75 (Coeff. 1)
		MDC1101T	Méthode du commentaire			18	1	CC	écrit 2h	
		HFI1101T	Histoire des formes et des idées		12		1	Écrit 2H	écrit 2h	
			Conférences métiers			6		Non évalué		
CGE 110 7U	CULTURE GENERALE UE8	LLV1102E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
		ADO1101E	Activité d'ouverture au choix (UEC)			18	1			

L1 DOUBLE LICENCE- S2							Modalités de contrôle			
Cod e UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Co eff	Session 1	Sessio n 2	ECTS
LIC1202U	LITTÉRATURE COMPAREE UE1	LIC1204T	Littérature comparée	DURAND	12	24	1	Oral 20 min	Oral 20 min	3,75 (Coeff. 2)
LIF1204U	LITTÉRATURE FRANCAISE UE2	LIT1206T	Littérature française du 17 ^{ème}	HENRICHOT	12	24	1	CC	Écrit 2H	3,75 (Coeff. 2)
ELF1202U	ETUDE DE LA LANGUE FRANCAISE UE3	GRF1203T	Grammaire		12	12	1	CC	Écrit1H	3,75 (Coeff. 2)
		LAT1203T	Latin	HENRICHOT		18	1	CC	Écrit 1H	
MET1201U	METHODES UE4	DIC1202T	Dissertation sur corpus			18	1	CC	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		EEC1202T	Écriture créative			24	1	CC	écrit 2h	
CDL1202U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE5	GRA1203T	Grammaire	ROSIAU	18	12	1	CC	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		TRA1201T	Traduction	ROSIAU		18	1	écrit 2h	écrit 2h	
LIH1209U	LITTÉRATURE HISPANIQUE UE6	LAL1205T	Littérature de l'Amérique latine	ATTALA/	24		1	Écrit 2h	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		ADT1201T	Analyse de textes	GUERRY		12	1	CC	écrit 2h	
MSH1205U	UE7	PAR1201E	TRANSVERSAL AU CHOIX			36	1			3,75 (Coeff. 1)
CGE1203U	CULTURE GENERALE UE8	LLV1202E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
		ADO1201E	Activité d'ouverture au choix (UEC)			18	1			

L2 DOUBLE LICENCE- S3							Modalités de contrôle			
Cod e UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coeff	Session 1	Sessio n 2	ECTS
PLA 130 4U	PRATIQUE DE LA LANGUE UE1	COE1302 T	Compréhensi on écrite	GUERRY		12	1	CC	écrit 1H30	3,75 (Coeff. 1)
		TRM1301 T	Thème littéraire	ROSIAU		12	1	écrit 1H30	écrit 1H30	
		VEL1301T	Version littéraire	DELHOM		12	1	écrit 1H30	écrit 1H30	
CLA 130 5U	CONNAISSAN CE DE LA LANGUE UE2	HIA1302T	Histoire de l'art	GUERRY	12		1	oral 20 min	oral 20 min	3,75 (Coeff. 1)
		LIN1301T	Linguistique	FABREGAS	24		2	écrit 2H	écrit 2H	
LHE 130 5U	LITTERATUR E HISPANIQUE UE3	LAL1307T	Littérature de l'Espagne	ROSIAU (CM) GUERRY (TD)	24	12	1	écrit 3H	écrit 3H	3,75 (Coeff. 1)
CH E13 01U	CIVILISATION HISPANIQUE UE4	CHE1301T	Civilisation Espagne	DELHOM	24	12	1	écrit 3H	écrit 3H	3,75 (Coeff. 1)
LIC 130 1U	LITTÉRATUR ES CLASSIQUES UE5	LIT1303T	Littérature française du 16e siècle	HENRICHOT	12	24	2	Ecrit 4h	Ecrit 4 h	3,75 (Coeff. 1)
		LAT1303T	Latin	HENRICHOT		12	1	CC	Ecrit 2 h	
	ETUDE DE LA LANGUE UE6	LIC1303T	Littérature comparée	DURAND	12	12	1	Ecrit 4h	Ecrit 4 h	3,75 (Coeff. 1)
		ANF1302T	Ancien français		12	12	1	CC	Ecrit 1 h30	
	UE7 UNITE DE PARCOURS « UE5 »		mutualisé							3,75 (Coeff. 1)
	CULTURE GENERALE UE8		Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
			AO			18	1			

L2 DOUBLE LICENCE- S4							Modalités de contrôle			
Cod e UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coeff	Session 1	Sessio n 2	ECTS
FOL 140 3U	Fondements littéraires UE1	LIM1403T	Littérature médiévale		12	12	2	CC	Ecrit 4h	3,75
		LIA1401T	Littérature ancienne		12		1	Ecrit 2h	Ecrit 2h	(Coeff. 1)
LGC 140 2U	: Littérature générale et comparée UE2	LIC1403T	Littérature comparée	DURAND	12	12	2	Ecrit 4 h	Ecrit 4 h	3,75 (Coeff. 1)
		PAL1401T	Patrimoine littéraire	DURAND	12		1	Ecrit 2h	Ecrit 2h	
ETL 140 2U	Études de la langue UE3	ANF1402T	Ancien français		12	12	2	CC	Ecrit 1h30	3,75 (Coeff. 1)
		LAT1403T	Latin	HENRICHOT		12	1	CC	Ecrit 2h	
CEL 140 1U	UE4 Culture et langue	GRF1402T	Grammaire française		12	12	2	CC	Ecrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
		HIA1401T	Histoire de l'art	PANAMENO	12		1	écrit 2H	écrit 2H	
LHA 140 8U	LITTÉRATURE HISPANIQUE UE5	LHA1407T	Littérature de l'Amérique latine	ATTALA CM /PANAMENO TD	24	12	2	Oral 20 min	Oral 20 min	3,75 (Coeff. 1)
		ANL1401T	Analyse littéraire	ATTALA		12	1	oral 20 min	oral 20 min	
CLA 140 5U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE6	GRA1401T	Grammaire	ROSIAU	24		1	écrit 2H	écrit 2H	3,75 (Coeff. 1)
		TRM1401T	Traduction des medias	DELHOM/PANAMENO	12	12	1	CC	écrit 3H	
PAR 140 3E	UE7 UNITE DE PARCOURS « UE5 »		<i>mutualisé</i>						(Coeff. 1)	3,75 (Coeff. 1)
UEC 140 4U	CULTURE GENERALE UE8		Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)

LICENCE 3 Semestre 5 et semestre6 sans ERASMUS

CRÉDITS ECTS /UE	COE FF UE (1)	Code UE (code élément Apogée)	Intitulé UE (2)	Code matière (code élément Apogée)	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)
						CM	TD	SESSION 1	SESSION 2		
								①			
3,75	1	LIF1502U	UE 1 : Littérature française	LIF1501T	Littérature française du 17e siècle	12,00	12,00	Ecrit 4h	2	Ecrit 4h	2
				LIT1504T	Littérature du 20e siècle		18,00	CC	1	Ecrit 4h	1
3,75	1	LGC1502U	UE 2 : Littérature générale et comparée	LIC1503T	Littérature comparée	12,00	12,00	Ecrit 4h	2	Ecrit 4h	2
				CRI1501T	Critique	12,00		Ecrit 4h	1	Ecrit 4h	1
3,75	1	ELF1501U	UE 3 : Etude de la langue	GRF1501T	Grammaire française		18,00	CC	2	Ecrit 2h	2
				LAT1503T	Latin		12,00	CC	1	Ecrit 2h	1
				ANF1503T	Ancien français	12,00	12,00	cc	2	Ecrit 1h30	2
3,75	1	MET1501U	UE 4 : Méthodes	DIS1501T	Dissertation		12,00	Ecrit 4h	1	Ecrit 4h	1
				EXT1502T	Explications de textes		12,00	Oral	1	Oral	1
				STY1502T	Stylistique	12,00	12,00	CC	2	Ecrit 2h	2
3,75	1		UE 5 : intitulé		UE5 mutualisée						
3,75	1		UE 6 : intitulé		Lansad		18,00				
					AO		18,00				
3,75	1		UE 7 : Civilisation hispanique	TRM1301T	Traduction des médias	24,00	12,00	écrit 3H	1	écrit 3H	1
3,75	1		UE 8 : Littérature française	LIT1304T	Littérature française du 18e siècle	12,00	24,00	Ecrit 4h	1	Ecrit 4 h	1

CRÉDITS ECTS /UE	COE FF UE (1)	Code UE (code élément Apogée)	Intitulé UE (2)	Code matière (code élément Apogée)	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)
						CM	TD	SESSION 1	SESSION 2		
								①			
3,75	1	PLA1601U	UE 1 : Pratique de la langue	THE1602T	Thème		24,00	Oral 20 min	1	Oral 20 min	1
				VEC1601T	Version		24,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1
3,75	1	CLA1601U	UE 2 : Connaissance de la langue	GRA1603T	Grammaire		24,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1
				LIN1603T	Linguistique		24,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1
3,75	1		UE 3 : Littérature hispanique	LHE1601T	Littérature hispanique	24,00	12,00	CC	1	écrit 3H	1
3,75	1		UE 4 : Civilisation hispanique	CHE1601T	Civilisation hispanique	24,00	24,00	CC	1	écrit 3H	1
3,75	1		UE 5		mutualisé UE5						
3,75	1		UE 6 : Culture générale		LANSAD		18,00				
					AO		18,00				
3,75	1	MET1401U	UE 7 : Méthodes	MEO1401T	Méthodes de l'oral		12,00	Oral	1	Oral	1
				STY1401T	Stylistique		12,00	Ecrit 2h	1	Ecrit 2h	1
				DIS1401T	Dissertation		18,00	Ecrit 4h	1	Ecrit 4h	1
3,75	1		UE 8 :	COO1401T	Compréhension orale		12,00	écrit 1H	1	écrit 1H	1
				PAL1601T	Patrimoine littéraire		12,00	écrit 3H	1	écrit 3H	1
				ANL1601T	Analyse de l'image		12,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1

EMPLOIS DU TEMPS DOUBLE LICENCE

L1 SEMESTRE 1

	8	9	10H15	11H15	12H15	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30
Lundi	Latin M. Henrichot		Traduction V.Rosiau		Grammaire V.Rosiau		Grammaire V.Rosiau			
Mardi	Littérature Espagne C. Panameño		Expression et compréhension orales C. Panameño			Analyse de textes FX Guerry	Cultures populaires FX Guerry	Lecture de la presse JDelhom		
Mercredi	Genres narratifs M. Cherly		Genres narratifs M. Cherly	Méthodes du commentaire		Grammaire		Lecture de l'image FX Guerry	Théâtre 16H45-18H15 FXG	
Jeudi		Civilisation Espagne C. Panameño		Histoires des formes et des idées M.-C. Schang.			Activités d'ouverture			
Vendredi			LANSAD			LANSAD				

L2 SEMESTRE 3

	8	9	10H15	11H15	12H15	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30
Lundi			XVIe siècle M. Henrichot				UE5				
Mardi	Littérature Comparée I. Duran		Civilisation de l'Espagne JDelhom			Thème littéraire- V.Rosiau	Civilisation de l'Espagne JDelhom	Compréhension écrite FXGuerry		Latin M. Henrichot	
Mercredi			Version littéraire JDelhom			Ancien français		Littérature de l'Espagne V.Rosiau		Théâtre 16H45-18H15	
Jeudi	Analyse littéraire CPanameño	Littérature de l'Espagne FXGuerry	Histoire de l'Art FXGuerry			Activités d'ouverture					
Vendredi	Linguistique LIN1301T CM-IFàbregas		LANSAD			LANSAD					